le franco albertain

Le mercredi 20 mars, 1974. Volume 7, Numéro 17.

De bonnes ...et de mauvaises nouvelles pour les francophones

NDLR — Nous reproduisons ci-dessus un article qui saurait être d'un grand intérêt pour la communauté francophone. Cet article écrit par Gérard Desroches paraissait dans le Droit de la semaine dernière.

La bonne nouvelle, c'est que le gouvernement fédéral a décidé de hausser de $450,000 le montant des octrois versés par le secrétariat d'Etat pour les minorités linguistiques, mettant ainsi fin à une politique de plafonnement qui était en vigueur depuis trois ans.

Le revers de la médaille c'est que ce programme, destiné avant tout aux minorités francophones, semble avoir perdu sa position de prestige au secrétariat d'Etat fédéral.

Selon le budget des dépenses, le montant des subventions fédérales à l'action socio-culturelle passera au cours du prochain exercice financier de $2.5 millions à $2,950,000 mais, suite à une réorganisation au secrétariat d'Etat, les minorités francophones semblent se retrouver dans le même bateau que les immigrants et les peuples autochtones.

Depuis sa formation, la Direction de l'action socio-culturelle relevait directement du sous-secrétaire d'Etat responsable du bilinguisme. Suite cependant à la réorganisation au secrétariat d'Etat, le poste de sous-secrétaire responsable du bilinguisme a disparu et la Direction de l'action socio-culturelle a perdu du même coup son statut de "direction" pour devenir un simple programme au sein des programmes de la citoyenneté.

Certains fonctionnaires et des observateurs dans les milieux francophones de l'Ontario voient dans cette mesure administrative une tentative voilée de réduire dans une plus ou moins longue échéance l'importance de ce programme.

Dans le programme de la citoyenneté du secrétariat d'Etat, l'aide aux groupes minoritaires de langue officielle jouit sensiblement du même statut financier que les subventions pour le multiculturalisme, dont le montant atteindra $2,890,000.

Dans le groupe de programmes de la citoyenneté cependant, les subventions aux minorités francophones sont les seules qui augmenteront sensiblement au cours de la prochaine année fiscale.

Le député d'Ottawa-Est aux Communes, M. Jean-Robert Gauthier, tout en précisant qu'il s'était tout d'abord opposé à cette restructuration, affirme que les minorités francophones pourront néanmoins en tirer un meilleur parti.

Le budget des programmes de la citoyenneté est, dit-il, beaucoup plus élevé et le programme d'action socio-culturelle pourra jouir d'un meilleur financement au cours des années à venir. M. Gauthier affirme de plus que le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, lui a donné une assurance écrite, au mois de décembre, que les minorités francophones jouiraient de la même priorité.

M. Gauthier avoue que la structure administrative pourrait occasionner des difficultés mais il estime que le gouvernement verra à mettre en place des fonctionnaires qui connaissent les problèmes des minorités francophones pour administrer le programme.



Où est passé le centre culturel mobile?

Où est passé ce fameux centre culturel mobile qu'on nous promet depuis novembre dernier? ...Tout à fait par hasard, l'oeil de la caméra l'a vu passer sur la 109e rue. Probablement entre deux garages! C'était bien difficile de ne pas remarquer ce gros autobus bleu, blanc, rouge. Espérons qu'on pourra le voir à l'assemblée annuelle du 23 mars prochain.



Une Fonction publique fédérale

Ça côute 22 millions

OTTAWA — L'objectif d'une fonction publique fédérale bilingue coûtera au moins $22 millions de plus aux contribuables canadiens au cours du prochain exercice financier.

Le budget des dépenses déposé aux Communes par le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, indique en effet que le gouvernement demandera au Parlement d'approuver une somme de $63 millions pour la Commission de la Fonction publique et le Conseil du Trésor afin de poursuivre son programme de bilinguisme dans la Fonction publique.

Même si la Commission de la Fonction publique a dépensé $15.6 millions en 1973 pour administrer son programme d'enseignement des langues, le gouvernement n'a prévu qu'un budget de $13.3 millions pour le prochain exercice financier.

Un porte-parole du Conseil du Trésor s'est empressé de préciser que le budget de ce programme, malgré les apparences, n'avait pas été réduit. Le budget pour le programme de l'enseignement des langues aux fonctionnaires, a-t-il présicé, avait été établi à $10.9 millions pour l'exercice financier de 1973.

La différence de quelque $4 millions, a expliqué le porte-parole, provient de crédits supplémentaires votés par le Parlement et de sommes versées par le Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor, qui disposait l'an dernier d'une somme de $30 millions pour promouvoir le bilinguisme chez les fonctionnaires demande que ce montant soit porté à $50 millions cette année.

Courrier de 2e classe

ADRESSE

SPECIAL CUSJ
voir en page 9

L'église de Donnely en flammes

Donnely — C.est avec une profonde tristesse que les gens de Donnely et des environs ont vu les flammes ravager la modeste église de la paroisse. Le tragique incendie s'est produit le 6 mars dernier, durant l'heure du midi. La cause de l'incendie est encore inconnue mais on pense qu'une explosion serait possible.

Le feu a réduit en cendres le fruit de cinquante années d'efforts et de sacrifices des gens de la communauté. La cloche par exemple, qui venait directement de France et sur laquelle était gravé le nom des piorniers, la statue du Sacré-Coeur qui était un des seuls trésors sauvés de l'ancienne chapelle, datée de la première Grande Guerre, ont toutes été détruites par les flammes. Rien n'a pu être sauvé des souvenirs d'ordination du pasteur, M. l'abbé W. Dubé, du crucifix mural que les paroissiens et les jeunes des années 40 avaient réussi à acheter et de l'orgue que l'on venait tout juste de se procurer.

Le presbytère a aussi subit des dommages considérables et on a pu le sauver qu'avec peine et misère.

Les paroissiens se sont réunis dans la salle municipale du village pour la célébration eucharistique de dimanche dernier. Le principal de la division scolaire de High Prairie, M. Turcotte, a par ailleurs offert à la population de se servir du gymnase lorsqu'il ne sera pas possible d'utiliser la salle municipale.

■ Candidate de Bonnyville au concours Mlle Cabane à sucre

Joanne Coulombe représentera Bonnyville au concours

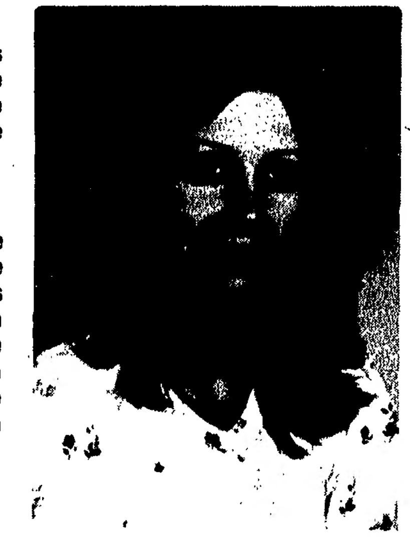
Bonnyville (DNC) — Joanne Coulombe est la candidate choisie pour représenter Bonnyville au concours de Mlle Cabane à sucre qui se tiendra à Edmonton, à la fin d'avril. Joanne Coulombe recevait ce titre lors d'un vin et fromage organisé à cette occasion par l'ACFA régionale de Bonnyville et les Anti-coquilles, le 6 mars dernier.

Le jury, composé de Laurier Hamel, Mme A. Gauthier, Jeannette Raley et A. Laing, devait délibérer pendant plus d'une heure avant de s'arrêter sur la candidature de Joanne Coulombe.

Elle recevait un prix d'une valeur de $25. et Cécile Bureau ainsi que Germaine Busque, une disque favori

Deux autres candidates convoitaient le titre de Mlle Bonnyville. Il s'agissait de Germaine Busque et de Cécile Bureau.

Devant un jury de quatre personnes et plus d'une cinquantaine de personnes, les candidates devaient exécuter un petit numéro. Joanne Coulombe exécutait à l'orgue une pièce bien connue, Germaine Busque présentait une version de la fameuse pièce la Sagouine, et Cécile Bureau dansait un extrait de Jonathan Livingston, le Goéland.



Un nouvel exécutif au cercle d'age d'or

McLennan (DNC) Un nouvel exécutif a été choisi au cercle d'Age d'or de McLennan. Le président est M. Adélard Richer, le vice-président M. Charles Lavoie et le secrétaire M. Noble Charland.

Les directeurs sont MM. Romuald Lussier et Adrien Demeule. Le comité de loisirs est composé de Mmes Rose Beaudet, Oswald Lussier et Omer St-Louis et de M. M. Bédard.



Namao — Une quarantaine d'hommes du groupe du premier commando aéroporté quittaient la base aérienne de Namao pour se rendre à Nicosie, capitale de Chypre, le 18 mars dernier. Ce groupe précurseur commandé par le Major G. Gord Lewis se rendait à Chypre en voyage de reconnaissance dans le but de préparer l'arrivée de quelques autres 400 hommes.

Le contingent canadien des troupes de l'ONU à Chypre est renouvellé tous les six mois. Ce prochain groupe du premier commando aéroporté devrait être définitivement stationné à Nicosie d'ici la fin d'avril.

Le contingent canadien commandé par le lieutenant-colonel D.S. Manuel sera situé à ce qu'on appelle "la ligne verte"; ligne de démarcation entre les sections turque et grecque de la ville.

Ce contingent, composé d'environ 280 hommes d'expression francophone seront de retour en septembre prochain.

Festival culturel Fransaskois

L'Association des jeunes francophones du Nord de la Saskatchewan (AJFN) organise encore cette année un festival culturel qui aura lieu à l'école et au couvent de North Battleford, les 29,30 et 31 mars prochains. Cet organisme est entièrement composé de jeunes Fransaskois qui tiennent à garder les éléments culturels qui leur sont propres.

Un premier rallye avait lieu, l'an dernier, à Prince Albert et s'était avéré, comme on le sait, un brillant succès. Mais cette année, c'est RAME 11 -réussir l'avenir, marchons ensemble - mais deux fois plus! Le programme promet d'être des plus intéressants et les nombreux ateliers devraient satisfaire tous les goûts: ateliers de musique, chant, danse, peinture, bricolage, photographie, audio-visuel, diaporama, théâtre et encore bien d'autres.

Il y aura dans chaque atelier un animateur ou animatrice qui initiera les participants aux différentes activités.

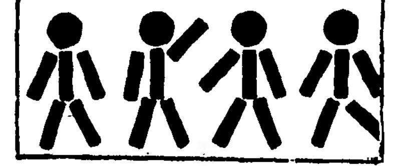
Un spectacle variétés préparé par les groupes de jeunes sera présenté en soirée vendredi et samedi, il y aura danse avec un artiste invité. Dimanche, le 31 mars, les participants auront l'occasion de voir l'exposition des travaux faits en ateliers et d'assister à une table ronde où l'exécutif de l'association sera sous le feu des questions. Ce programme n'est cependant pas encore définitif.

Les frais d'inscription sont de $6.00 si payés avant le festival et $8.00 si payés lors de la soirée d'inscription. Le RAME 11 c'est pour les jeunes âgés de 14 à 25 ans et qui ont participé aux réunions de l'AJFN dans leurs localités.

RAME 11, c'est le festival de la jeunesse fransaskoise.

Garderie à Falher

Le comité responsable d'une nouvelle garderie d'enfants à Falher désire annoncer au public l'ouverture de ce genre de services en mai, 1974. Tous les parents intéressés sont priés d'inscrire leurs enfants avant le 5 avril, 1974. Vous pouvez obtenir vos formules d'inscription au bureau du **Service Social De Prévention à la Municipalité de Falher, no. tel 837-2014**



Une denrée coûteuse

OTTAWA — La traduction des documents du gouvernement fédéral commence à devenir une denrée chère.

Le gouvernement a en effet dû prévoir, dans son budget des dépenses déposé aux Communes, une autre hausse de près de 25 pour cent du montant qui sera consacré à la traduction de ses documents officiels.

Le programme de traduction du Secrétariat d'Etat, qui a coûté plus de $18 millions aux contribuables canadiens au cours du dernier exercice financier recevra des crédits supplémentaires de quelque $5 millions pour l'an prochain.

Des porte-parole du gouvernement soulignent que le service de traduction a été dans l'impossibilité de dépenser, l'an dernier, les $19 millions qui lui avaient été alloués à cause de difficultés dans le recrutement de son personnel.

Toutefois, selon un porte-parole, des programmes de formation entrepris au cours des universités pour la formation de traducteurs, permettront au service de traduction du gouvernement de dépenser son budget.

Il est même possible, d'affirmer ce même porte-parole, que ce budget sera dépassé car la demande pour la traduction provenant des ministères continue à croître à un rythme qui dépasse les ressources disponibles.

Il y a deux ans, le service de traduction jouissait d'un budget de quelque $13 millions.

Un porte-parole a expliqué que la décision du ministère de la Défense nationale d'intensifier son programme de bilinguisme avait contribué grandement à la hausse de 25 pour cent dans le budget.

En 1973, le service de traduction a réussi en ayant recours à des contractuels à accomplir un travail de 1,682 hommes-années avec un effectif d'environ 1,300 employés.

éditorial

Egalité de la femme en Alberta: un mythe grossier

Même s'il existe des législations internationales, nationales et même provinciales interdisant la discrimination fondée sur le sexe, l'égalité d'emploi et de salaire reste encore un mythe grossier. En plus de cultiver la vertu de la reine du foyer et de conditionner la femme à un rôle de commodité sociale et décorative, la société a fait d'elle une source de main- d'oeuvre bon marché. On a fait des postes les moins bien payés, des positions dites féminines ou vice versa ou bien encore on s'est assuré que la femme restait quand même un "cheap labor" dans un monde, jusqu'alors uniquement réservé aux hommes.

Une étude, publiée récemment par l'Edmonton social planning et l'organisme Options for women sur la situation de la femme albertaine au travail, ne fait que dénoncer encore plus durement les législations de polichinelle, celles qui devaient assurer à la femme égalité d'emploi et de rémunération. Comment expliquer en effet, que 98 pour cent des emplois payés moins de $5,000 par année en 1972/73 aient été détenus par des femmes alors qu'elles n'occupaient que trois pour cent seulement des emplois payés plus de $10,000 et 16 pour cent de ceux rémunérés entre $7,500 et $10,000 par année? L'égalité d'emploi est un mythe grossier ou le système scolaire de pair avec les média populaires incitent la femme à n'aimer que ce qui ne paie pas. On n'a qu'à examiner attentivement les manuels scolaires pour y découvrir la réponse.

Plus le nombre de femmes sur le marché du travail augmente, plus il y a de femmes qui occupent les postes les moins bien payés et soi-disant réservés aux femmes, soit ceux d'infirmière, dactylo, commis de bureau, vendeuse ou cuisinière. Les statistiques pour l'année 72/73 indiquent que la main-d'oeuvre féminine représente 99 pour cent des personnes en nursing, 79 pour cent des commis de bureau et 80 pour cent des employés à la vente à l'étalage.

Même si la Commission des droits de l'homme est chargée de mettre en application les dispositions de la loi sur le travail en Alberta, portant sur la discrimination en matière d'emploi fondée sur le sexe, et sur l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, la femme n'est toujours pas payée le même salaire pour un travail qui comporte des responsabilités et des tâches semblables. Un exemple qui ne pourrait être mieux choisi pour illustrer cette discrimination, est bien celui de cuisinier, un travail où l'on penserait que la femme a suffisamment eu d'entrainement à la maison, à l'école ou ailleurs. Le salaire mensuel d'un cuisinier est de $515. alors que pour le même travail, la femme est payée $408. soit une différence de $107. par mois. L'étude révèle par ailleurs, que la femme a le même salaire que l'homme dans seulement 20 pour cent dès postes énumérés par le Bureau de statistiques de l'Alberta.

Un mythe grossier ou alors des législations inutiles ou encore une tricherie? La femme qui refuse de cultiver cette vertu de la commodité sociale et décorative ne peut que s'indigner devant de tels faits. Mais elle est souvent satisfaite de décrocher un emploi où le salaire lui importe peu. Pourtant une telle discrimination ne s'explique et ne saurait se perpétuer.

Les différents paliers gouvernementaux doivent prendre des mesures concrètes pour voir à ce que les différents employeurs respectent ces législations et quitte à les pénaliser s'il le faut.

On l'a bien fait quand il a fallu s'assurer que tout travaillant reçoive au moins le salaire minimum prescrit. Une révision complète des manuels scolaires s'impose comme le propose d'ailleurs un rapport que l'on refuse de publier afin de ne plus conditionner la jeune femme à croire à ces mythes grossiers de la femme reine du foyer, infirmière, dactylo ou vendeuse. Sans protestations et sans mesures concrètes ces législations concernant l'égalité d'emploi et de rémunération resteront décoratives.

Jacinthe Perreault

opinions libres

Plein feux sur le français dans le monde

"La langue française n'appartient pas à la France sans partage" disait récemment M. Michel Jobert. ministre des affaires étrangères. Il entendait par là que si nous pouvions, être légitimement fiers de notre belle langue, elle n'était pas notre seule propriété: d'autres peuples, à travers le monde, parlent le français. Parmi toutes les tâches que s'assigne le gouvernement français, l'une d'elle apparaît comme essentielle pour le rayonnement de la France et de sa pensée: c'est bien sûr la défense et l'expression de là langue française à l'étranger.

Nombreux sont les pays à travers le monde français. Citons, notamment parmi les plus importants: Le Canada, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la plupart des états d'Afrique noire, le Moyen-Orient (le Liban particulièrement) certaines contrées d'Amérique. Sans compter bien sûr les pays voisins et amis de la France: Belgique, Luxembourg, Suisse et Monaco.

Selon la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des Affaires étrangères françaises - qui établit chaque année un rapport sur ce sujet - 150 millions de personnes à travers le monde, parlent le français. chiffre impressionnant, certes, mais qui est loin d'atteindre, évidemment celui des personnes parlant l'anglais. Si la langue française n'est plus ajourd'hui, pour employer une expression officielle, un "objet de consommation" elle a tendance à devenir de plus en plus un outil de travail. Qu'est-ce à dire? : Une langue qu'il est bon de posséder dans les conférences internationales et dans un certain nombre de colloques techniques.

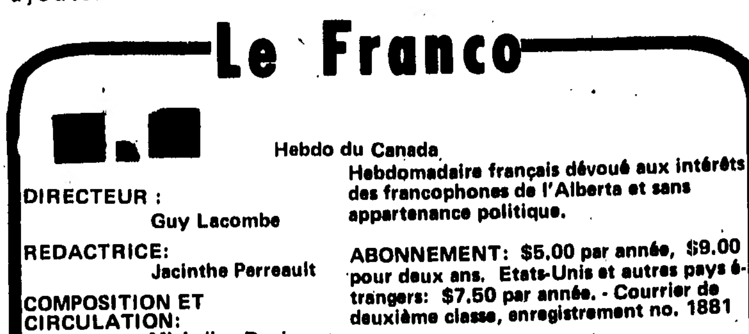
Bien nombreuses sont les universités, à l'étranger, où l'enseignement du français est très recherché, notamment par les élites.

La direction des relations culturelles du ministères des affaires étrangères français s'efforce, chaque année, d'étendre l'influence de notre langue. Pour coopérer avec les pays intéressés, les dimensions de l'effort fourni par la France sont assez impressionnantes puisqu'y sont employés 32,000 enseignants et 11,000 assistants techniques. Les crédits atteignent, pour leur part, 2 milliards et demi de francs (5 milliards de dollars environ). A travers le monde notre langue française est enseignée dans 42 pays différents qui reçoivent 75,876 élèves des classes secondaires. En outre, 8212 bourses d'études sont attribuées à des professeurs de l'étranger pour se perfectionner en France.

L'action de la France dans le domaine de la coopération culturelle se manifeste aussi par l'expédition de livres à l'étranger. En 1972, les envois de livres ont atteint un montant de 90 millions de dollars. En outre, 61,000 heures d'émissions de radio et 6,237 heures de télévision ont été dirigées sur l'étranger. Il faut ajouter à tout celà 700 représentations théâtrales données hors des frontières françaises, notamment par la Comédie Française qui vient de faire une tournée au Québec et l'Opéra de Paris.

L'effort consenti pour étendre la culture française est, on le voit, assez prodigieux. Cet effort, la France entend le poursuivre car pour elle c'est une mission essentielle. A l'heure où tant d'influences voudraient se partager la domination du monde, le rayonnement de notre belle langue et culture françaises reste, pour notre pays le moyen d'assurer partout sa présence.

M.B.


Le Franco

Hebdo du Canada

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

DIRECTEUR : Guy Lacombe

REDACTRICE: Jacinthe Perreault

COMPOSITION ET CIRCULATION: Micheline Ducleaume

ABONNEMENT: $5.00 par année, $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe, enregistrement no. 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109 rue, Edmonton, T5J 1M4

opinions libres

Donnons à l'ouest la compétence nécessaire

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'éditorial de M. Lacombe (le 6 février 1974) ainsi que les propos de M. Jacques Boucher (le 27 février 1974). Essentiellement, je me vois d'accord avec les opinions émises par ces deux messieurs. Si j'ajoute mon grain de sel à ce qui a déjà été dit, c'est que je veux pousser plus à fond une suggestion qui a été faite par M. Boucher pour obvier à une situation certes déplorable mais nons sans issue.

Le directeur des programmes à Radio-Canada avance l'opinion qu'il est urgent que les maisons d'enseignement prennent les dispositions nécessaires pour offrir des cours susceptibles de préparer les jeunes franco-albertains à postuler avec succès des postes de journalistes, annonceurs, recherchistes, réalisateurs. Cette suggestion est très intéressante et innovatrice, mais elle m'apparaît incomplète et trop ambiguë.

Elle est incomplète. En relançant le ballon aux éducateurs et aux enseignants, M. Boucher - et Radio-Canada - s'en lave un peu trop facilement les mains. Il me semble que cette responsabilité de mettre sur pieds et d'offrir les cours auxquels on a fait allusion incombe également à la Société Radio-Canada. La mission de cette société, en effet, est d'être un instrument de développement culturel; elle accomplit cette mission en reflétant à la grandeur du pays les deux cultures officielles du Canada. L'instauration d'un programme de cours susceptibles d'abiliter des jeunes à assumer des postes à Radio-Canada et dans les autres média d'information m'apparaît comme une autre façon pour la Société d'accomplir la mission culturelle qui est la sienne.

La suggestion de M. Boucher, aussi intéressante et innovatrice soit-elle, est trop ambiguë. Si on ne s'efforce de la préciser davantage, on risque ou de s'en gargariser pendant un temps plus ou moins prolongé sans jamais passer à l'action, ou de la reléguer aux oubliettes dans un avenir plus ou moins éloigné. Voici donc comment, selon moi, on pourrait mettre à exécution le projet que suggère M. Boucher:

- Première étape: mettre sur pieds un programme de cours sur les média d'information. Il faut que le cours soit pratique, donc qu'il soit axé sur l'acquisition par les étudiants de la capacité de bien faire certaines choses bien précises (skills), par exemple rédiger et lire un bulletin de nouvelles, rédiger un éditorial, monter une émission de 15 minutes sur tel sujet, etc. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est d'en rester au niveau purement théorique et de se gaver de clichés sur l'importance de l'image, du mot, de la nouvelle, et tout le reste. Je verrais très bien une institution comme le Collège Universitaire St-Jean prendre l'initiative de mettre sur pieds ce programme, mais en faisant appel dès le tout début et pendant toute la durée du programme aux compétences qui sont déjà sur place: les réalisateurs de Radio-Canada, le directeur des programmes, les recherchistes, les annonceurs de CHFA et de Radio-Canada.

-Deuxième étape: identifier un certain nombre de jeunes plus doués ou plus prometteurs. Cela suppose, évidemment, que le programme de cours sera suffisamment intéressant pour attirer des étudiants. Il s'agira donc de donner l'occasion à ces étudiants doués et prometteurs de "s'essayer" dans le vrai monde de la radio, de la télévision, du journalisme écrit; de leur donner ce que les américains appellent des "hands-on experiences", par exemple de leur fournir l'occasion d'être co-animateur d'une émission, co-réalisateur, ou même de prendre totalement en main une émission de courte durée. Si le réseau de Radio-Canada a pu permettre à un jeune adolescent d'animer une émission de sport, il doit y avoir possibilité pour Radio-Canada à Edmonton de tenter une expérience semblable.

- Troisième étape: établir un programme de bourses d'étude pour permettre à des jeunes d'aller se spécialiser, et ainsi se rendre aptes à remplir des postes qui s'offriront dans "x" mois ou années. Ces bourses pourraient être accordées avec l'entente que le béníficiaire s'engage à revenir travailler en terre albertaine pendant "x" mois ou années. Qui financerait ce programme de bourses d'étude? Bien sûr, l'A.C.F.A. pourrait en financer une partie; mais si la Société Radio-Canada est vraiment sérieuse dans son effort culturel, il faudrait absolument qu'elle contribue plus que nominalement à ce programme. Qu'on ne dise surtout pas qu'on n'a pas les argents nécessaires; si de tels programmes peuvent être mis sur pieds dans les ministères fédéraux, il est possible pour Radio-Canada de le faire.

Le projet que je propose est loin d'être complet, mais il a une certaine envergure et pourrait servir de point de départ pour l'élaboration d'une statégie plus complète. L'avantage d'un plan d'ensemble tel que celui que je suggère, c'est qu'il évite que l'on fasse naître chez des jeunes certains espoirs de percer quelque part pour ensuite leur fermer la porte sous divers prétextes. En suivant d'assez près la démarche que je propose, ce risque est de beaucoup diminué: tout d'abord, on aide les aspirants à acquérir des connaissances et des aptitudes monnayables; ensuite, on fournit aux plus prometteurs la chance de "s'essayer" dans le vrai monde, de se mesurer aux vrais défis; enfin, on offre aux "vraiment meilleurs" l'occasion de se perfectionner, en même temps qu'on leur assure la possibilité de faire métier chez eux, dans un domaine qui les intéresse, et où les compétences locales se font rares.

Sans doute continuera-t-on à embaucher certaines personnes de l'extérieur pour remplir certains postes. C'est un peu normal, et au fond ça peut être un facteur enrichissant pour tout le monde. Mais au moins, on fera un effort réel pour puiser aux ressources humaines franco- albertaines, pour mieux développer ce potentiel humain, et le rendre capable de relever les défis qui se présentent chez lui.

Laurier Boucher
Ottawa.

Le président de CHFA fait le point

Radio Edmonton Limitée est une compagnie privée qui compte une quinzaine d'actionnaires nommés annuellement par l'Association canadienne-française de l'Alberta, une association sans but lucratif qui sert de porte-parole pour les francophones de l'Alberta. Les actionnaires détiennent leurs actions en fidéicommis pour l'Association.

Depuis 25 ans, Radio Edmonton Limitée exploite la station CHFA à Edmonton. L'on doit sa création, sa survie et son développement à plusieurs souscriptions généreuses, des administrateurs bénévoles, des directeurs dévoués, un personnel loyal - parfois héroïque - et des auditeurs convaincus du bien fondé de l'entreprise. Nos prédécesseurs ont établi la station parce que Radio Canada n'avait pas les moyens de le faire. Par contre, depuis quelques années, notre station est affiliée à Radio Canada et reçoit des versements annuels pour la retransmission des programmes de la chaîne française.

Il n'est pas réaliste d'entrevoir que Radio Edmonton Limitée puisse desservir la francophonie de l'Alberta. A l'heure actuelle, sa programmation n'est pas accessible aux francophones qui demeurent au sud de la ville d'Edmonton et la compagnie n'a pas les moyens d'augmenter ses services. En même temps, nous avons nettement l'impression que notre présence peut retarder l'expansion et l'intégration

(suite à la page 6)



Les mensonges de Benoit

Celui qui a perdu sa fortune n'a rien perdu. Celui qui a perdu la santé a perdu quelque chose. Celui qui a perdu le courage a tout perdu.

Proverbe américain.

Bonnyville serait-il en train de devenir le "Wounded Knee" canadien. D'après notre unique quotidien "The Journal" il se passe des choses très intéressantes dans ce centre du Nord-est de l'Alberta. Qui aurait pensé que les préjugés existaient même chez nous. Les Albertains ne sont-ils pas au-dessus de tout cela......?

J'ai rencontrétout a fait par hasard, M. Lucien St-Arnaud, anciennement de Falher. Lucien se porte bien, se mêle très peu de politique, et réussit tant bien que mal à lire les "Mensonges" chaque semaine..."Ne te gêne pas", de me dire M. St-Arnaud"frappe dans le tas", "des ennemis tu en auras toujours"...Le Christ était plus parfait que toi et regarde ce qu'on lui a fait...Il faut se rappeler que le Christ de son côté, avait traité les gens d'hypocrites et de voleurs. Mais je n'oserais jamais dire des choses semblables, surtout si elles sont vraies.

Le sujet de conversation populaire de ce temps-ci? "Streakers" en français "Nuvites". Les média d'information accordent une place toute particulière à ces farceurs; et dire que la majorité des gens réagissent toujours avec la même stupidité. Plus de trente personnes ont téléphoné à CBXT à la suite d'un bulletin d'information parce qu'ils ont aperçu quelques "nuvites" sur leur petit écran. Viendra-t-il le jour, où on acceptera le corps humain pour ce qu'il est...... La preuve, c'est qu'on manque encore beaucoup de maturité......Tabous.

Paraît-il que soeur Marquis, de l'hôpital Général, aurait gagné, un trophée décerné à l'infirmière qui offre aux patients le meilleur "Back rub"... La nouvelle n'a surpris personne, sachant que cette religieuse dévouée est d'origine acadienne, et celles-ci ont la réputation de prendre bien soin de leurs pêcheurs. Le fait de changer un petit accent, la plaçait tout de suite parmi les meilleures concurrentes. Evangéline devait être quelqu'un.

Il y avait une circulation folle dans les couloirs de l'ACFA, vendredi dernier....."Tous les gars, tous les gars du village étaient la, la, la, la, étaient la, la, la, ..." C'est drôle, mais la même chose se produit à chaque fois que Paulette porte cette petite robe fleurie....... Et dire que le patron a râté toute l'affaire pour se rincer l'oeil sur les plages du Waikiki.....

L'assemblée annuelle de l'ACFA -l'AEBA et Francalta aura lieu samedi prochain. Peut-on espérer réunir au moins 2 pour cent des membres? Si oui, les personnes qui ont travaillé à la rédaction et à la distribution des nombreux rapports n'auront pas perdu leur temps.

Quelle entreprise commerciale franco-albertaine détient le record pour changer de personnel le plus de fois dans un mois? Réponse: Le Franco-Albertain. Pour quatre parutions du journal, on a changé de personnel cinq fois.

Une émission spéciale sera présentée à la télévision (CBXFT) le 31 mars...Le programme sera entièrement consacré à CHFA à la veille de cette journée historique du 1er avril alors que notre poste deviendra une station de base de la Société Radio Canada.

Recevoir une contravention d'un policier lorsque ce dernier vous prend en défaut est souvent très insultant, surtout si de votre côté, vous avez l'impression que le policier a dû lui-même violer une loi pour en arriver à vous prendre en flagrant déli. Je suggère donc au docteur Blain d'en appeler à l'Ombudsman de Radio Canada. L'émission est diffusée à l'antenne CBXT à toutes les deux semaines entre 22.30 et 23.00 heures.

opinions libres

Le président de CHFA fait le point

(suite de la page 5)

nécessaires des services de radio et de télévision françaises auxquels ont droit les francophones de l'Alberta et de l'Ouest.

Depuis presque 25 ans nous avons collaboré avec nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan pour l'exploitation des stations privées françaises de l'Ouest; comme eux, nous avons conclu qu'il est dans l'intérêt général que notre station soit maintenant cédée à Radio Canada et que deux chaînes fortes de radio française et de télévision française soient établies dans l'Ouest dans le plus bref délai possible.

Notre actif réel a peu de valeur et le contrat de vente que nous avons signé avec Radio - Canada nous semble juste. Par contre, nous avons un actif "moral" qui nous vient de nos 25 ans d'expérience en radiodiffusion française dans notre milieu. Nous utilisons cet actif moral en partie aujourd'hui pour formuler quelques voeux et nous en réservons une large part pour le rôle d'ombudsman que les membres de l'Association voudront jouer après que Radio Canada nous aura succédé.

Nos voeux sont les suivants:

1) - Nous souhaitons que la direction de Radio Canada stimule une production régionale et locale dans l'Ouest et dans notre milieu et que la société utilise les services des autochtones autant que possible. Il est important que nous ayons accès à une large part de la production montréalaise. Par contre, il ne semble pas nécessaire ni désirable que nous soyons assujettis à toute production émanant de la métropole. La pertinence de certains programmes peut nous échapper. De plus il existe chez nous des talents et des points de vue que nous voulons entendre et voir et même partager avec d'autres parties de notre vaste pays.

2) - Nous souhaitons que la direction de Radio Canada accepte une certaine décentralisation et reconnaisse le "mini-réseau français" de l'Ouest dans l'élaboration des politiques, de la programmation et des structures pour desservir de vastes régions du pays; il est à souhaiter que des autochtones puissent accéder à des postes d'influence dans ces structures.

3) - Nous souhaitons que les stations de langue anglaise de notre région suivent très bientôt l'exemple que nous avons donné pour la diffusion de programmes ethniques afin que la responsabilité des ces programmes soit partagée jusqu'à ce que d'autres solutions soient élaborées; nous souhaitons aussi que la société se renseigne auprès de nos auditeurs de langue française avant de fixer les horaires pour ces programmes ethniques.

4) - Nous souhaitons que les services de la radio et de la télévision françaises présentement disponibles ou qui sont sur le point de le devenir dans plusieurs régions du nord de l'Alberta le deviennent aussi dans le sud de la province et dans les deux principaux parcs nationaux de notre pays, Jasper et Banff.

L'Association canadienne française de l'Alberta s'associe à Radio Edmonton Limitée que je représente aujourd'hui pour *déclarer publiquement la fierté* que nous ressentons d'avoir collaboré à l'oeuvre de la radio française en Alberta et dans le nord de la Saskatchewan. L'Association et la compagnie sont prêtes à céder leur tâche à *Radio Canada et elles comptent* sur la Société et sur ce Conseil pour garantir une radio française *en Alberta qui soit de bonne* qualité, d'intérêt et de pertinence générale et qui soit davantage répandue.

M.Bourgouin raconte...

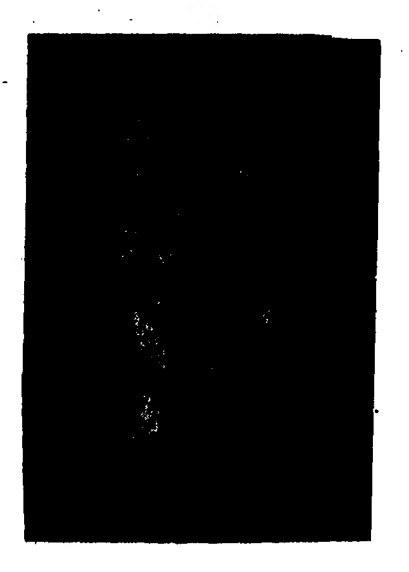
C'est en 1907 que le Rév. Père Thérien put mettre en marche son plan de coloniser notre région et aux alentours d'un beau et grand lac d'une douzaine de milles de longueur appelé Moose Lake.

Mais ici, il me semble nécessaire d'orienter davantage le lecteur en cette vaste région.

Il faut dire d'abord qu'en ces temps-là, la capitale provinciale Edmonton, située sur la rive nord de la rivière North Saskatchewan, était servie par le chemin de fer Canadian Northern. Sur cette rivière, il n'y avait aucun pont, pas même à Edmonton. Pour la traverser avec les voitures, il fallait le faire en bac à certains endroits.

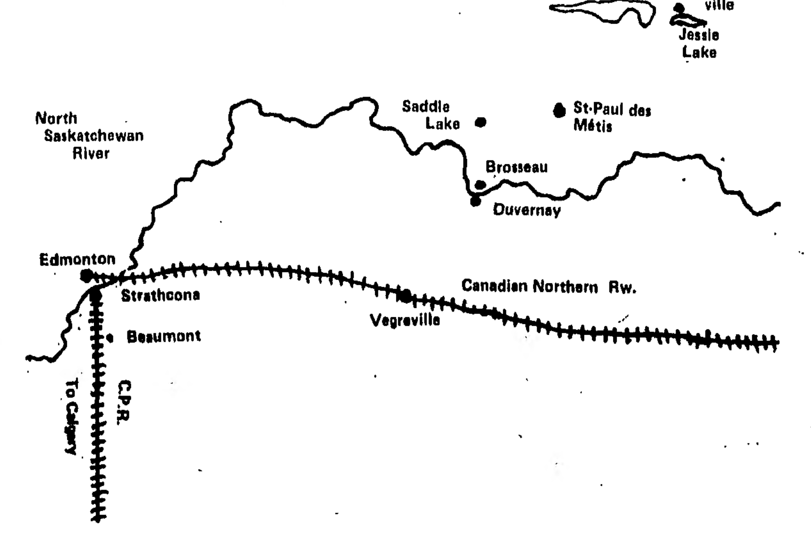


Première maison de Théodore Poulin construite en bois rond du pays. Elle est située à Bonnyville.





Philorome Ouellette et Albert Dargis furent parmi les premiers pionniers de Bonnyville.



A 75 milles à l'est d'Edmonton, sur le chemin de fer, on arrivait à Vegreville. A 65 milles au nord-est de Vegreville se trouvait St-Paul des Métis, une réserve de douze milles carrés, pour les métis, fondée en 1896 par le Rév. A. Lacombe, o.m.i. C'est à ce moment-là que ce grand travailleur surchargé d'occupations missionnaires, demanda à Mgr Grandin de lui envoyer le Rév. Adéodat Thérien à qui il confia la mission et la réserve. Ce dernier y continua en ses fonctions jusqu'en 1917.

Enfin, en se dirigeant encore quelques 40 milles au nord-est de St-Paul de Métis, on se trouvait sur les bords de Moose Lake, à son extrémité sud-est, le long d'une belle baie qu'on appelle aujourd'hui Vézeau Beach.

C'est dire qu'en ces temps-là, Moose Lake, comme on appelait ce pays, était à au-delà de 100 milles du chemin de fer le plus rapproché.

Quel route prendre

Pour se rendre à Moose Lake depuis Edmonton, il fallait passer par St-Paul des Métis.

On pouvait alors voyager par chemin de fer jusqu'à Vegreville. De là on se rendait à St-Paul des Métis en prenant place avec le courrier qui traversait la rivière North Saskatchewan en bac à Duvernay, à 40 milles au nord de Vegreville. Depuis St-Paul des Métis, on se rendait à Moose Lake comme on le pouvait, soit à pied, soit par occasion.

Si, depuis Edmonton, on voyageait en voiture, on suivait un sentier battu par les grosses roues des voitures chargées de provisions. Ce sentier du côté nord, longeait la berge de la rivière North Saskatchewan qui serpente le pays. On voyageait ainsi jusqu'à Brosseau où l'on tournait vers le nord-est pour atteindre St-Paul des Métis. Puis, on poussait vers Moose Lake.

Si le colon venait de l'Est du pays, il montait à Montréal sur un train du C.P.R. pour se rendre à Winnipeg. Là, il changeait de gare et voyageait par le Canadian Northern Railway jusqu'à Vegreville, d'où il se rendait à St-Paul des Métis.

De là à Moose Lake, il n'y avait pas de chemin comme tel; on prenait un sentier qui suivait autant que possible les clairières et les lignes tracées et défrichées par les arpenteurs à travers les bois, ou, encore, les sentiers des Indiens. Aux temps pluvieux on peut s'imaginer l'état boueux et raboteux de ces sentiers appelés "trails".

Les voitures qu'on employait dans ces parcours étaient fortement construites, lourdes, sans ressorts, tirées par un attelage. Sur les sentiers rocailleux, on entendait le grincement des bandes des grosses roues sur les cailloux, et dans ces trajets, la charge et les passagers étaient secoués. Parfois aussi, en longeant les marais, on embourbait les voitures. Alors, il fallait les décharger pour parvenir à les extraire du bourbier, et puis, par la suite les charger à nouveau avant de reprendre la "trail". Ces voitures, on les appelait dans le langage du terroir des "Wâgg-ines", corruption du mot anglais "wagon".

Voilà bien des détails, mais je suis convaincu qu'avec ces données, le lecteur, surtout celui de l'extérieur, comprendra clairement l'accès difficile que présentait cette région où allait naître Bonnyville. D'ailleurs, je joins à cette article une carte géographique de la région en question.

La venue des premiers colons

Eh bien! voilà qu'en 1907, les premiers colons de Bonnyville arrivaient. Après plus de 60 ans, il nous est impossible de retracer les circonstances qui ont entouré la venue de chacun d'eux en notre pays, mais nous devons au moins à chaque pionnier de graver son nom dans nos anales. Et, nous pourrons parler de ceux que nous avons connus.

C'est donc au printemps de 1907 que le Rév. Adéodat Thérien réalisa son rêve de coloniser la région de Moose Lake. Il était allé visiter des amis à Beaumont, à 15 milles au sud d'Edmonton où un noyau de Canadiens-français s'était établi. Un soir, il y fit la rencontre de nouveaux arrivés intéressés à s'établir dans l'Ouest. Il leur parla longuement de ce pays sauvage et inhabité de Moose Lake ou abondaient la chasse et la pêche, pays promettant pour tout homme fort et courageux. Au lendemain de cette soirée, Philorome Ouellette, âgé de 25 ans, Wilfrid Ouimet 45 ans, et Albert Dargis 21 ans, avaient pris la décision de s'aventurer vers ce pays de Moose Lake, un voyage ardu de 220 milles.

Comme le sol était encore couvert de neige, on prépara les traîneaux qu'on a toujours nommés du nom anglais "sleighs", et à ce moment-là, un autre compagnon, Honorius Lamoureux, 24 ans, voulut entreprendre, lui aussi, ce long voyage. On chargea donc deux traîneaux de provisions de couvertures, une tente, ustensils de cuisine, fusils et amunitions des haches et des sacs d'avoine pour les chevaux. Honorius prit place avec Wilfrid Ouimet et Albert Dargis et Philorome Ouellette voyagèrent dans le même traîneau.

En partant de Beaumont, nos braves hommes se dirigèrent vers la rivière North Saskatchewan. Ils la traversèrent en bac pour s'acheminer ensuite sur la "trail" du "Freight" (transport des marchandises) qui longeait la rive nord. Ils poussèrent vers Brosseau et de là vers le nord-est pour atteindre St-Paul des métis, au bout d'une semaine de marche. Ils s'y arrêtèrent une journée pour refaire leurs forces et laisser reposer leurs chevaux, puis ils prirent la trail du nord. Il leur restait encore environ 45 milles à parcourir pour arriver à destination. Ils passèrent par Saddle Lake, réserve pour les Indiens, et s'y arrêtèrent. A la Mission du Sacré- Coeur, ils furent accueillis à bras ouverts par le Rev. Père Balter o.m.i., qui leur servit un repas succulent et les hébergea pour la nuit.

Le lendemain ils se mirent en route de bonne heure et, tard ce soir-là, ils virent les eaux de Moose Lake et y passèrent la nuit.

Henri Bourguoin

(à suivre)

Les arts et les autres



Le TFE présente un spectacle INTERDIT AU PUBLIC

Eh oui! Le T.F.E. vous interdit d'assister à son prochain spectacle. Donc les 22, 23, 24 et les 29, 30 et 31 mars prochains vous ne devez pas vous rendre à l'auditorium du Collège Universitaire St-Jean car le T.F.E. présente son 4e spectacle, une comédie de Jean Marsan.

Cependant si vous aimez le risque et si vous ne craignez pas les représailles, rendez-vous au théâtre à 8h.30 les 22, 29 et 30 mars, à 2h.30 les 24 et 31 mars et à 7h.45 le samedi 23 mars. On vous laissera peut-être entrer.

Avec un peu de chance vous y rencontrerez Simone Doucette, Paul Denis, Jean-Marc Caron, Manon Vallée, Paulette Pariseau, Jean Johnson, Léo-Paul Guénette Ron Aubin et Marie- Thérèse Dentinger qui vous présenteront "INTERDIT AU PUBLIC" de Jean Marsan dans une mise en scène de France Levasseur-Ouimet.

• LES GRANDS BALLETS CANADIENS PRESENTENT.....

TOMMY DANS L'OUEST CANADIEN

Montréal. Le 11 avril, les Grands Ballets Canadiens entreprendront une tournée de trois semaines de 5 villes importantes de l'ouest canadien. Au programme de cette tournée:"Tommy", la réalisation qui a remporté le plus grand succès dans l'histoire du ballet au Canada.

Débutant à Vancouver les 11, 12 et 13 avril, la compagnie sera ensuite à Edmonton les 15, 16 et 17 avril; à Calgary les 18, 19 et 20; à Saskatoon les 22, 23 et 24 pour s'achever à Régina les 25, 26 et 27 avril.

Chorégraphié par Fernand Nault, directeur artistique associé et chorégraphe attitré de la compagnie montréalaise, "Tommy" a été présenté pour la première fois à Montréal en octobre 1970 et le succès fut instantané auprès d'une nouvelle génération d'amateurs de théâtre et des enthousiastes de la danse. Avec à ce jour un record jamais atteint, de plus de 257 représentations, "Tommy" est devenu un phénomène dans le monde de la danse et du ballet.

Cette tournée, subventionnée par l'Office des Tournées du Conseil des Arts du Canada, est la première série de spectacles dans l'ouest du pays. Les Grands Ballets Canadiens souhaitent qu'à l'avenir, plus de représentations soient données dans cette partie du Canada.

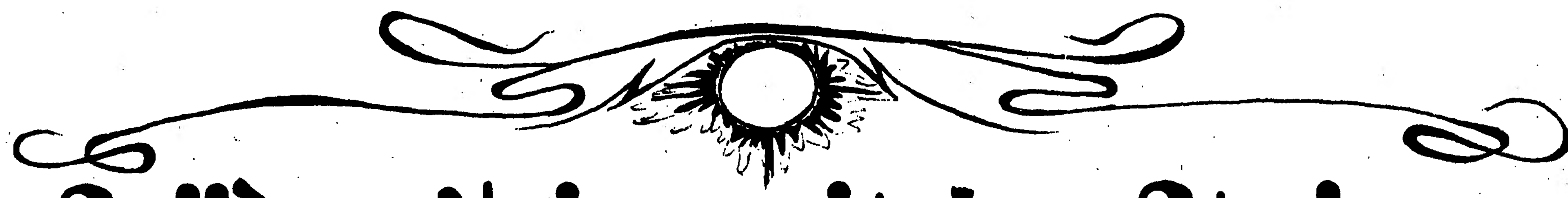
Des décors en plexiglass de David Jenkins, des éclairages de Nicholas Cernovitch, des costumes de François Barbeau, des séquences filmées de l'Office du Film du Québec, combinés à la musique électrisante des "Who", "Tommy" est le modèle de l'imagination et des aspirations des jeunes d'aujourd'hui qui toujours avec le même enthousiasme, retournent participer à ce spectacle.

Joué devant des salles combles qui, debout l'ont ovationné à Toronto, New-York, Chicago, Washington, Détroit et Québec, "Tommy" a été acclamé autant par les critiques que par le public. Clive Barnes du "New-York Times" qualifie "Tommy" : "Un exploit frappant de pop music".

"Une technologie théâtrale à faire rougir de honte une comédie musicale de Broadway", écrit Richard Christiansen du Chicago Daily News.

Barbara Gail Rowes du Toronto Globe and Mail dit: "Eclatant...mérite d'être vu que vous ayez 10 ou 65 ans."

Avec "Tommy", sera présenté un autre ballet rock de Fernand Nault, "Cérémonie" (Christ rock)), une messe électronique de Gary Wright et Pierre Henry.



Collège Universitaire St-Jean

Le Collège St-Jean a été fondé en 1908, l'année où a été inaugurée la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de l'Alberta.

Les deux institutions ont le même âge mais ont évolué de façon très différente. Le Collège St-Jean a été d'abord juniorat oblat puis collège classique affilié à l'Université d'Ottawa. Le 27 novembre 1970, le Collège et l'Université de l'Alberta ont créé le Collège Universitaire, partie intégrante et secteur bilingue de l'Université de l'Alberta.

Le Collège doit d'abord permettre aux étudiants francophones de poursuivre leurs études universitaires dans un milieu qui leur assure une culture et un progrès intellectuel d'inspiration française et ensuite permettre aux étudiants anglophones de bénéficier de ce milieu.

L'Université espère promouvoir ainsi la culture française en Alberta et permettre à un plus grand nombre d'étudiants de s'exprimer couramment dans les deux langues officielles du Canada.

Interview avec François McMahon, Doyen de la Faculté St-Jean

Quel est le défi du Collège Universitaire?

C'est de créer dans l'Ouest un centre viable de vie française, et d'amener les étudiants, tout en y suivant des cours réguliers de niveau universitaire, à se pénétrer de la culture française, et à maîtriser la langue française, même en vivant à Edmonton en Alberta.

Est-ce-qu'un étudiant du Collège est certain que tous ses cours seront reconnus par l'Université de l'Alberta?

La question ne se pose même pas puisque le Collège fait maintenant partie intégrante de l'Université. Les professeurs sont engagés par l'Université et les programmes sont des programmes de l'Université. En d'autres termes, le Collège Universitaire St-Jean est une faculté de l'Université au même titre que la Faculté d'éducation ou de médecine.

Est-ce-qu'un étudiant peut prendre des cours à l'Université de l'Alberta et au Collège Universitaire St-Jean pendant le même semestre?

Certainement, plus d'un tiers de nos étudiants le font actuellement.

Un professeur du Collège répond-il aux mêmes exigences qu'un professeur à l'Université?

Oui. En effet, le Comité qui choisit les professeurs est composé moitié de professeurs du campus principal de l'Université et moitié de professeurs d'ici pour s'assurer que les nouveaux professeurs répondent aux exigences de l'Université.

En Alberta, quelle est la rentabilité du bilinguisme?

C'est un avantage pour un étudiant, disons un avantage purement matériel qui va l'aider dans sa carrière comme telle. Qu'il soit dans un travail où il risque de passer du temps au Québec ou dans les grandes compagnies nationales, que ce soient les chemins de fer, les compagnies de pétrole, ou autres, il est sûrement avantagé s'il peut s'exprimer facilement dans les deux langues. C'est également vrai pour les professeurs de français dans les écoles parce que, de plus en plus, on exige d'eux une vraie compétence dans la langue.

Il y a un autre avantage. Un étudiant devrait être en mesure de se situer comme citoyen canadien; or, la connaissance de la langue des deux groupes fondateurs du Canada (les Français et les Anglais) constitue pour lui un moyen de le faire. Cela n'est-il pas aussi important que de "faire de l'argent"? Les premières années d'université représentent une formation générale. Un étudiant qui se destine à la médecine ou au droit, par exemple, a nettement avantage à bien connaître les deux langues.

Quel est l'avenir du Collège Universitaire?

L'histoire du Collège Universitaire St-Jean nous montre que le développement se fait lentement. En 1970-71, nous comptions 88 étudiants. Cette année, les étudiants sont environs 150, à plein temps. C'est à souhaiter que le nombre d'étudiants atteigne 300 à 400 d'ici une dizaine d'années, ce qui permettrait un éventail de cours plus vaste et aussi certaines spécialisations soit dans les sciences humaines soit en pédagogie.

Interview avec Paul Poirier, Recteur du Collège St-Jean

Quels renseignements pouvez-vous nous donner sur les résidences?

Le Collège dispose d'une cinquantaine de chambres privées pour les étudiants (hommes et femmes). Les résidences sont avant tout un complément au programme académique: les étudiants s'engagent à créer un climat français, à étudier sérieusement et à vivre une vie de groupe vraiment enrichissante.

Quels genres de services offrent les résidences?

Le Collège met au service des étudiants un animateur et une animatrice dont le rôle est de chercher avec le groupe les moyens d'atteindre les buts des résidences. C'est peut-être cela le grand service: l'animateur à la disposition du groupe.

Cependant, l'animateur n'est pas nécessairement qualifié en tout. Il y a à toutes heures sur le campus, des personnes ressources auxquelles les étudiants peuvent se référer. Les étudiants peuvent avoir recours à ces personnes pour tout service que ce soit matériel, personnel, ou autre.

A quel genre de vie religieuse les étudiants peuvent-ils participer?

Les étudiants sont des universitaires: la pratique religieuse est leur responsabilité. Un aumônier catholique est à leur disposition. Cet aumônier de concert avec les étudiants intéressés organise des activités religieuses (messes, retraites, échanges, projets, etc).

Y a-t-il des cours d'été?

Le Collège participe à un programme d'apprentissage de la langue seconde. Ce programme est le résultat d'un entente fédérale-provinciale qui met un nombre limité de bourses à la disposition de Canadiens désireux de perfectionner leur apprentissage du français ou de l'anglais. Au Collège, le programme consiste en un "live-in" avec cours, ateliers, activités culturelles d'une durée de six semaines. Le programme du Collège a deux sections: une section française pour les Albertains et une section anglaise pour les Québécois. Les étudiants albertains et québécois sont répartis pour les cours, mais ils se retrouvent ensemble pour les activités culturelles, les repas, etc. Ceci a l'avantage de permettre aux deux groupes de se connaître et de perfectionner leur apprentissage du français ou de l'anglais. Le Collège offre deux sessions de six semaines: la première commence vers le 15 mai, la seconde vers le 1er juillet.

Interview avec Steve Lindop, Président de l'Association des Etudiants

Pourrais-tu nous parler des relations qui existent entre les professeurs et les étudiants?

Le petit nombre d'étudiants au Collège permet de bien connaître les professeurs. Les étudiants du Collège peuvent avoir de très bonnes relations avec leurs professeurs car les classes groupent peu d'étudiants et les professeurs sont facilement accessibles.

Qu'est-ce-que le Collège peut offrir à ses étudiants comme vie para-scolaire au niveau culturel, social et sportif?

Sur le plan culturel, le Collège est ouvert à toutes les organisations francophones de la ville telles le Théâtre Français d'Edmonton, Toutimage, la Chorale, etc... Egalement, le Collège Universitaire a un programme d'activités culturelles (films, conférences, discussions). Sur le plan social, l'Association des étudiants organise des soirées assez régulièrement. Le Collège travaille aussi à améliorer la vie sportive d'année en année. Par exemple, nous avons des clubs de hockey, de ballon panier, de ballon volant. Aussi, toutes les facilités sportives du campus principal de l'Université sont ouvertes aux étudiants du Collège (gymnase, piscines, etc.).



François Mc Mahon "...le Collège Universitaire St-Jean est une faculté de l'Université..."

Paul Poirier "...un complément au programme académique..."



Steve Lindop "...de très bonnes relations avec leurs professeurs..."



Résidences



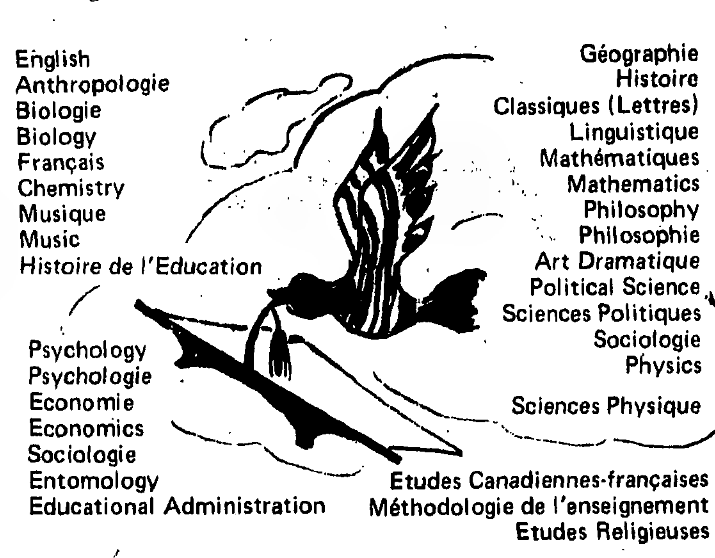
Les résidences sont conçues et organisées comme un service qui complète l'expérience éducative offerte par le Collège Universitaire. Les étudiants qui demandent à être admis en résidence s'engagent à vivre en français, à étudier sérieusement et à vivre en groupe. Ces résidences, une pour les hommes et une pour les femmes, sont sur le terrain du campus du Collège et peuvent recevoir une quarantaine d'étudiants. Avec l'animateur de leur résidence, les étudiants sont encouragés à se fixer un régime de vie qui leur permettra de vivre en français, d'étudier sérieusement et de vivre en groupe.

Les étudiants qui ne sont pas intéressés à vivre en résidence peuvent trouver des appartements et des chambres, avec ou sans pension, à proximité du campus du Collège.

Cours et programmes

Les cours permettent d'obtenir les diplômes suivants: BA, BA spécialisé, BEd et BSc et peuvent être utilisés pour les BCom, BPE, BSc en Agriculture, BSc en Sciences de Laboratoire médicales (et aussi le programme préparatoire à la Faculté de Médecine).

La dénomination des cours offerts indique la langue d'enseignement.



English
Anthropologie
Biologie
Biology
Français
Chemistry
Musique
Music
Histoire de l'Education
Psychology
Psychologie
Economie
Economics
Sociologie
Entomology
Educational Administration

Géographie
Histoire
Classiques (Lettres)
Linguistique
Mathématiques
Mathematics
Philosophy
Philosophie
Art Dramatique
Political Science
Sciences Politiques
Sociologie
Physics
Sciences Physique
Etudes Canadiennes-françaises
Méthodologie de l'enseignement
Etudes Religieuses

Coûts pour la session d'hiver

Coût approximatif pour la session d'hiver (8 mois) pour un étudiant vivant bien mais sans extravagance:

Frais de scolarité	*$450 à $500*
Livres et matériaux	*$150 à $200*
Chambre et pension	*$750 à $950*
Transportation, linge, récréation et autre	*$500 à $600*

Veuillez me faire parvenir:

Une formule d'application
Votre calendrier 1974 - 75
Des renseignements sur les résidences
Des renseignements sur les bourses et prêts
Des renseignements sur les cours d'été

Nom: ....

Adresse: ....

Téléphone: ....

Date: .... Grade: ....

Ecole: ....

Bibliothèque

Le Collège met à la disposition de ses professeurs et de ses étudiants une riche bibliothèque, dont la collection est à peu près bilingue. C'est une bibliothèque de consultation et de prêt. Tous les étudiants ont aussi accès aux bibliothèques de l'Université de l'Alberta.

Bourses et prêts

Les bourses Queen Elizabeth

Les prêts du gouvernement fédéral

Les bourses fédérales-provinciales pour les études universitaires dans un milieu français

Autres bourses pour les études universitaires.

Cours en français

Le français est la langue d'enseignement pour tous les cours excepté:

1. Les cours de langue et littérature anglaise.

2. Les demi-cours au niveau 200 offerts au premier semestre.

3. Les cours de sciences.

Un milieu d'études idéal

Présentement, quelque 20 professeurs consacrent leur temps et leur compétence à environ 150 étudiants.

Au Collège Universitaire, vous êtes quelqu'un, jamais un numéro.

Les petites classes du Collège Universitaire St-Jean permettent aux étudiants et aux professeurs de créer des relations interpersonnelles très favorables au succès des études universitaires.

Service de sports Université



Les étudiants inscrits au Collège peuvent utiliser les facilités sportives de l'Université. Les gymnases, piscines, etc., sont à la disposition des étudiants.

Sports au Collège: Hockey, ballon volant, ballon panier, tennis, badminton, ping pong

Vie sociale et culturelle en français

L'étudiant peut participer à une grande variété d'activités sociales et culturelles. Des danses, rencontres sociales, joutes d'échecs sont organisés par l'Association des étudiants. En plus, les étudiants peuvent participer à des activités culturelles: Théâtre Français d'Edmonton, Toutimage, Alliance Française, chorales, radio, journal quotidien, etc.

SECRETARIAT: COLLEGE UNIVERSITAIRE ST-JEAN
8406 - 91e rue
EDMONTON, ALBERTA

TELEPHONE: 466 - 2196

Conseiller pédagogique

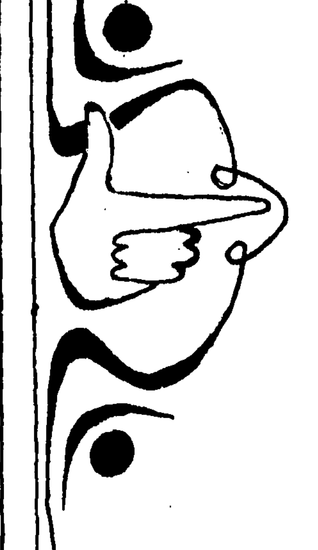
Le Collège met à la disposition des étudiants un Service d'Orientation Spécialisé. Le service offre à tous les étudiants une aide personnelle gratuite dans les domaines suivants:

1. une orientation académique sur le choix de sujets appropriés en vue de l'obtention d'un titre universitaire.

2. des tests, des interviews, etc.

3. une consultation psychologique et personnelle.

Matières obligatoires



Arts:

Anglais 30

Français 30 ou un équivalent

Cours d'Humanités
Cours de Sciences
Cours d'Humanités ou de Sciences

Education:

Français 30 ou un équivalent

Trois cours dont l'un peut être non "départemental"

Sciences:

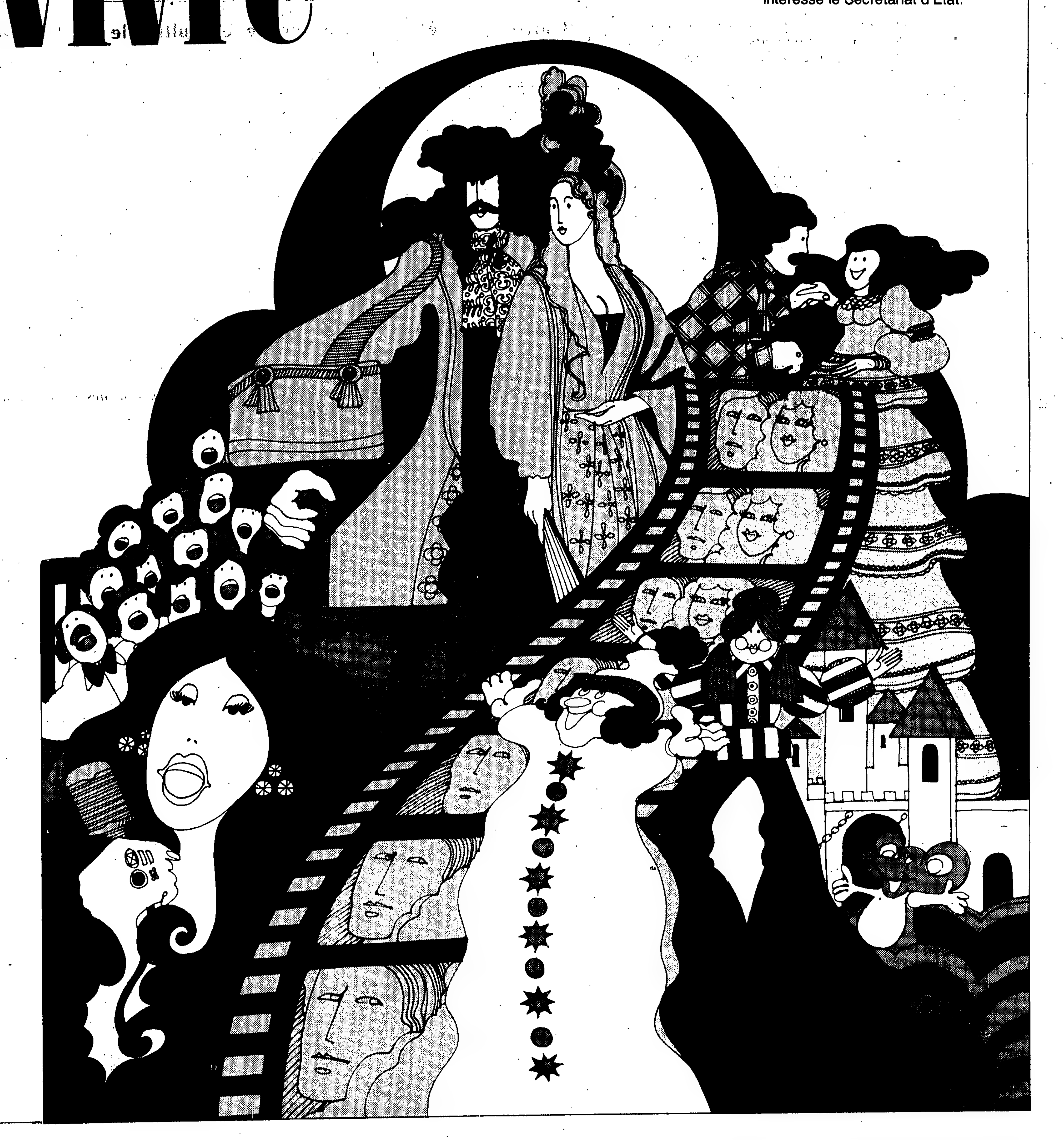
Anglais 30

Français 30 ou un équivalent
Mathématiques 30

Deux cours de Sciences

Un art de vivre

La culture que véhicule chacune des deux langues officielles au Canada constitue un héritage des plus précieux et chaque Canadien, qu'il parle français ou anglais, devrait pouvoir exprimer pleinement son art de vivre où qu'il soit au pays.
C'est pourquoi le Secrétariat d'Etat du Canada encourage un vaste éventail d'activités sociales et culturelles au profit des minorités de langue officielle: théâtre, cinéma, spectacles de chanteurs, chorales, troupes folkloriques, aide aux associations et aux groupes bénévoles de jeunes et adultes, etc.
En fait, tout ce qui peut contribuer à l'épanouissement des groupes minoritaires de langue officielle intéresse le Secrétariat d'Etat.





IMPÔT PROBLÈMES

DÉDUCTIONS DES DÉPENSES; DÉDUCTION POUR AMORTISSEMENT; (SUITE)

Je suis veuve et je loue deux chambres. Dois-je comprendre le loyer que je reçois dans mon revenu et, dans l'affirmative, à quelles déductions ai-je droit?

Le loyer que vous recevez est considéré comme un revenu et il devra être déclaré comme tel dans votre formule. Vous pouvez toutefois demander une déduction pour certaines dépenses que vous avez dû faire pour gagner ce revenu. Consultez le bureau d'impôt de votre district.

Pourriez-vous me dire quelle est la différence entre les dépenses déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu pour une infirmière qui touche un traitement et pour une infirmière indépendante?

Une infirmière indépendante exploite un commerce et elle a le droit de déduire les dépenses raisonnables qu'elle fait pour gagner son revenu. Une infirmière touchant un traitement ne peut par contre déduire que les frais spécifiés au titre des déductions du traitement ou du salaire.

Je suis employé comme mécanicien et je dois fournir mes outils. Ceux-ci me coûtent $500. Puis-je déduire ces dépenses dans ma déclaration d'impôt sur le revenu?

Non. Le prix des outils n'est pas déductible du traitement ou du salaire; vous ne pouvez pas non plus demander une déduction pour amortissement à l'égard de ces outils. Vous pouvez toutefois demander une déduction de 3 pour cent de votre revenu au titre des frais professionnels, jusqu'à concurrence de $150 par an.

Je suis employé dans les transports et j'ai certains frais de déplacement et d'éloignement. Quels sont les documents nécessaires pour appuyer la déduction de ces frais dans ma déclaration d'impôt sur le revenu?

Si vous êtes employé d'un compagnie aérienne, d'un compagnie de chemins de fer, d'une compagnie d'autobus ou d'une autre compagnie de transport et si vous devez régulièrement quitter la municipalité ou la région métropolitaine où vous travaillez, par avion, train, camion ou par un autre véhicule utilisé pour transporter les passagers ou les marchandises, vous pouvez demander une déduction des frais réels pour les repas et le logement à l'extérieur, moins la somme remboursée par votre employeur. Vous devez tenir un compte détaillé de ces dépenses et remplir une formule TL2. Vous devez joindre cette formule, dûment certifiée, à votre déclaration.

Puis-je déduire les paiements hypotécaires sur ma résidence de mon revenu dans ma déclaration d'impôt?

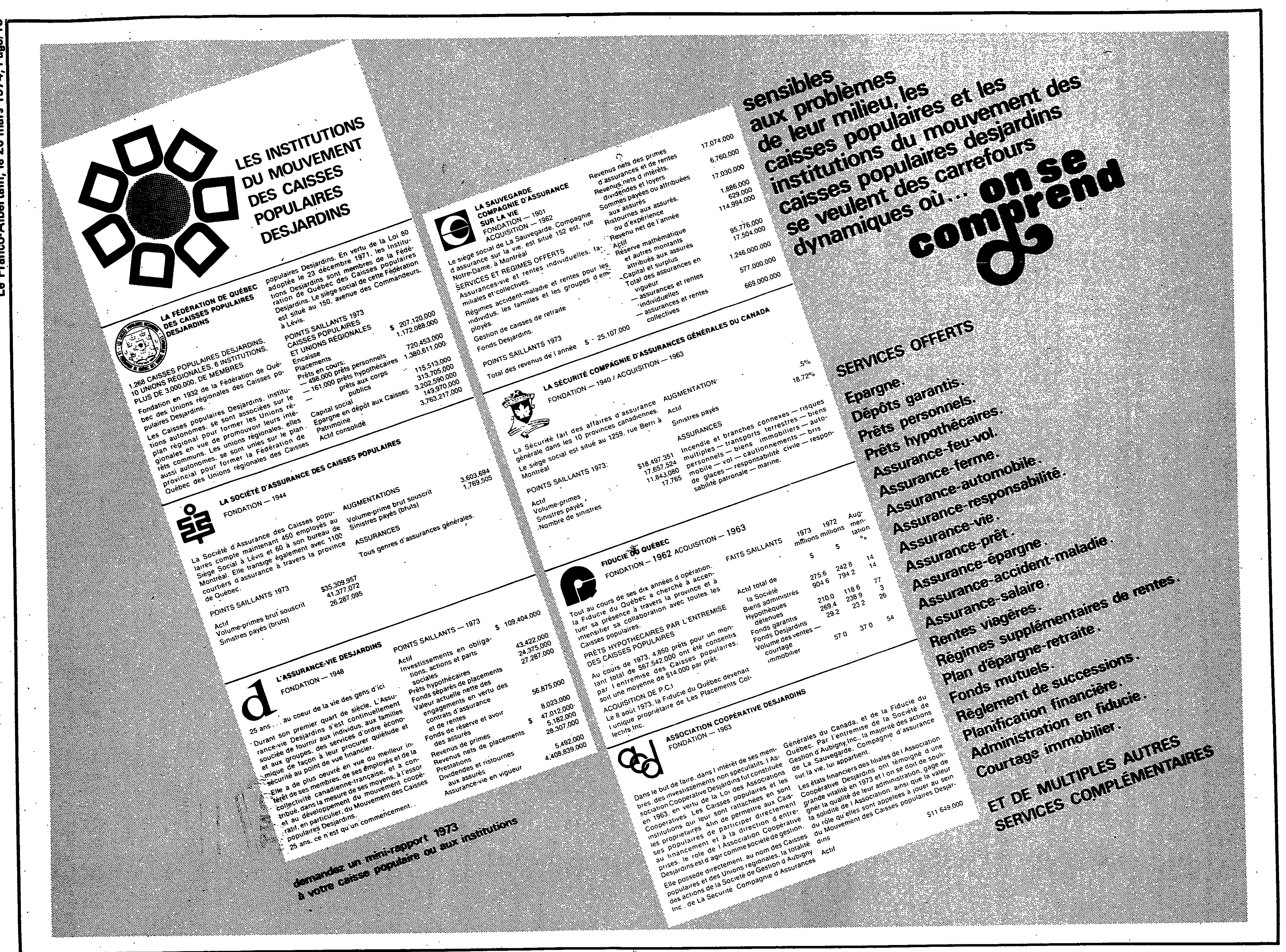
Non. Il s'agit de dépenses personnelles qui ne sont donc pas déductibles, Un crédit est accordé lors du calcul des impôts provinciaux par les résidents du Manitoba et de l'Ontario pour l'impôt foncier ou les loyers payés. Les contribuables de ces provinces recevront avec leur déclaration d'impôt personnelle des formules spéciales de demande de crédits basés sur un pourcentage des sommes payées.

Je suis vendeur à commission et je travaille hors de chez moi. Une pièce me sert de bureau. Puis-je déduire les dépenses affectées à ce "bureau" lorsque je calcule mon impôt sur le revenu?

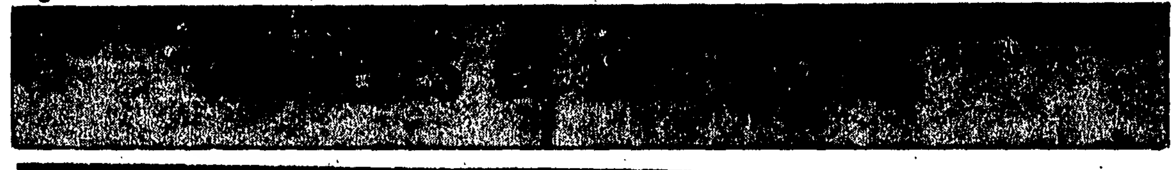
Si vous utilisez uniquement cette pièce pour gagner votre vie, vous pouvez être autorisé à déduire une partie des frais d'entretien de votre maison comme frais commerciaux. Malheureusement, il faut plus de renseignements pour pouvoir vous dire comment vous devez calculer le montant de votre déduction. Le bureau d'impôt de votre district se fera un plaisir de vous aider.

Mon employeur me donne une allocation pour mes frais de pension et de logement lorsque je travaille hors du lieu habituel de ma résidence où vivent ma femme et ma famille. Auparavant, on m'avait dit de déclarer cette allocation dans le revenu parce que je n'étais pas ouvrier de la construction. Je crois comprendre que ceci n'est plus vrai. Est-ce exact?

Oui. Cette exemption s'applique maintenant à tous les ouvriers qui travaillent au loin pourvu qu'ils remplissent les autres conditions.



LES INSTITUTIONS DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
1,268 CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, 10 UNIONS RÉGIONALES, 6 INSTITUTIONS, PLUS DE 3,000,000. DE MEMBRES
Fondation en 1932 de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.
Les Caisses populaires Desjardins, institutions autonomes, se sont associées sur le plan régional pour former les Unions régionales en vue de promouvoir leurs intérêts communs. Les unions régionales, elles aussi autonomes, se sont unies sur le plan provincial pour former la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins. En vertu de la Loi 80 adoptée le 23 décembre 1971, les Institutions Desjardins sont membres de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Le siège social de cette Fédération est situé au 150, avenue des Commandeurs, à Lévis.
POINTS SAILLANTS 1973 CAISSES POPULAIRES ET UNIONS RÉGIONALES
Encaisse $ 207,120,000
Placements 1,172,088,000
Prêts en cours:
— 498,000 prêts personnels 720,453,000
— 161,000 prêts hypothécaires 1,380,611,000
— prêts aux corps publics 115,513,000
Capital social 313,705,000
Epargne en dépôt aux Caisses 3,202,590,000
Patrimoine 149,970,000
Actif consolidé 3,763,217,000
LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES
FONDATION — 1944
La Société d'Assurance des Caisses populaires compte maintenant 450 employés au Siège Social à Lévis et 60 à son bureau de Montréal. Elle transige également avec 1100 courtiers d'assurance à travers la province de Québec.
AUGMENTATIONS
Volume-prime brut souscrit 3,603,694
Sinistres payés (bruts) 1,769,505
ASSURANCES
Tous genres d'assurances générales.
POINTS SAILLANTS 1973
Actif $35,309,957
Volume-primes brut souscrit 41,377,072
Sinistres payés (bruts) 26,287,095
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
FONDATION — 1948
25 ans... au coeur de la vie des gens d'ici
Durant son premier quart de siècle, L'Assurance-vie Desjardins s'est continuellement souciée de fournir aux individus, aux familles et aux groupes, des services d'ordre économique de façon à leur procurer quiétude et sécurité au point de vue financier.
Elle a de plus oeuvré en vue du meilleur intérêt de ses membres, de ses employés et de la collectivité canadienne-française, et a contribué, dans la mesure de ses moyens, à l'essor et au développement du mouvement coopératif, en particulier, du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.
25 ans, ce n'est qu'un commencement.
POINTS SAILLANTS — 1973
Actif $ 109,404,000
Investissements en obligations, actions et parts sociales 43,422,000
Prêts hypothécaires 24,375,000
Fonds séparés de placements 27,287,000
Valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes 56,875,000
Fonds de réserve et avoir des assurés 8,023,000
Revenus de primes $ 47,012,000
Revenus nets de placements 5,182,000
Prestations 28,307,000
Dividendes et ristournes aux assurés 5,492,000
Assurance-vie en vigueur 4,408,839,000
LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
FONDATION — 1901
ACQUISITION — 1962
Le siège social de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie, est situé 152 est, rue Notre-Dame, à Montréal.
SERVICES ET RÉGIMES OFFERTS
Assurances-vie et rentes individuelles, familiales et collectives.
Régimes accident-maladie et rentes pour les individus, les familles et les groupes d'employés.
Gestion de caisses de retraite
Fonds Desjardins.
POINTS SAILLANTS 1973
Total des revenus de l'année $ - 25,107,000
Revenus nets des primes d'assurances et de rentes 17,074,000
Revenus nets d'intérêts, dividendes et loyers 6,760,000
Sommes payées ou attribuées aux assurés 17,030,000
Ristournes aux assurés ou d'expérience 1,886,000
Revenu net de l'année 629,000
Actif 114,994,000
Réserve mathématique et autres montants attribués aux assurés 95,776,000
Capital et surplus 17,504,000
Total des assurances en vigueur 1,246,000,000
— assurances et rentes individuelles 577,000,000
— assurances et rentes collectives 669,000,000
LA SÉCURITÉ COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA
FONDATION — 1940 / ACQUISITION — 1963
La Sécurité fait des affaires d'assurance générale dans les 10 provinces canadiennes. Le siège social est situé au 1259, rue Berri à Montréal
AUGMENTATION
Actif .5%
Sinistres payés 18.72%
ASSURANCES
Incendie et branches connexes — risques multiples — transports terrestres — biens personnels — biens immobiliers — automobile — vol — cautionnements — bris de glaces — responsabilité civile — responsabilité patronale — marine.
POINTS SAILLANTS 1973:
Actif $18,497,351
Volume-primes 17,657,524
Sinistres payés 11,843,080
Nombre de sinistres 17,765
FIDUCIE DU QUÉBEC
FONDATION — 1962 ACQUISITION — 1963
Tout au cours de ses dix années d'opération, la Fiducie du Québec a cherché à accentuer sa présence à travers la province et à intensifier sa collaboration avec toutes les Caisses populaires.
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES PAR L'ENTREMISE DES CAISSES POPULAIRES
Au cours de 1973, 4,850 prêts pour un montant total de $67,542,000 ont été consentis par l'entremise des Caisses populaires, soit une moyenne de $14,000 par prêt.
ACQUISITION DE P.C.I
Le 8 août 1973, la Fiducie du Québec devenait l'unique propriétaire de Les Placements Collectifs Inc.
FAITS SAILLANTS 1973 millions $ / 1972 millions $ / Augmentation %
Actif total de la Société 275.6 242.8 14
Biens administrés 904.6 794.2 14
Hypothèques détenues 210.0 118.6 77
Fonds garantis 269.4 238.9 3
Fonds Desjardins 29.2 23.2 26
Volume des ventes — courtage immobilier 57.0 37.0 54
ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS
FONDATION — 1963
Dans le but de faire, dans l'intérêt de ses membres, des investissements non spéculatifs, l'Association Coopérative Desjardins fut constituée en 1963, en vertu de la Loi des Associations Coopératives. Les Caisses populaires et les institutions qui leur sont rattachées en sont les propriétaires. Afin de permettre aux Caisses populaires de participer directement au financement et à la direction d'entreprises, le rôle de l'Association Coopérative Desjardins est d'agir comme société de gestion.
Elle possède directement, au nom des Caisses populaires et des Unions régionales, la totalité des actions de la Société de Gestion d'Aubigny Inc., de La Sécurité Compagnie d'Assurances Générales du Canada, et de la Fiducie du Québec. Par l'entremise de la Société de Gestion d'Aubigny Inc., la majorité des actions de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie, lui appartient.
Les états financiers des filiales de l'Association Coopérative Desjardins ont témoigné d'une grande vitalité en 1973 et l'on se doit de souligner la qualité de leur administration, gage de la solidité de l'Association, ainsi que la valeur du rôle qu'elles sont appelées à jouer au sein du Mouvement des Caisses populaires Desjardins
Actif $11 649,000
demandez un mini-rapport 1973 à votre caisse populaire ou aux institutions
sensibles aux problèmes de leur milieu, les caisses populaires et les institutions du mouvement des caisses populaires desjardins se veulent des carrefours dynamiques où... on se comprend
SERVICES OFFERTS
Epargne.
Dépôts garantis.
Prêts personnels.
Prêts hypothécaires.
Assurance-feu-vol.
Assurance-ferme.
Assurance-automobile.
Assurance-responsabilité.
Assurance-vie.
Assurance-prêt.
Assurance-épargne.
Assurance-accident-maladie.
Assurance-salaire.
Rentes viagères.
Régimes supplémentaires de rentes.
Plan d'épargne-retraite.
Fonds mutuels.
Règlement de successions.
Planification financière.
Administration en fiducie.
Courtage immobilier.
ET DE MULTIPLES AUTRES SERVICES COMPLÉMENTAIRES





Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

PROGRAMME DE MULTICULTURALISME

Secrétariat d'Etat
Ottawa (Ontario)

Le Programme de Multiculturalisme au sein de la Direction de la citoyenneté et du civisme a pour objectif d'encourager l'édification d'une société où les personnes et les groupes pourront posséder les mêmes chances de mettre en valeur et d'exprimer leur identité culturelle comme partie intégrante de la vie canadienne

COORDONNATEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE

Administrateur de programme 6
TRAITEMENT: $18,867 -$21,442
(En cours de négociation)
Concours no. 74-sec-0-2-68

FONCTIONS: Planifier, diriger et coordonner un programme de recherche historique et sociologique, étudier les caractéristiques des groupes ethno-culturels au Canada, s'occuper de la formulation de la politique et participer à la mise en oeuvre du Programme de multiculturalisme.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en sciences sociales ou en administration publique (ou expérience équivalente dans un domaine connexe); vaste expérience en matière d'administration publique et de coordination de la recherche sociale; expérience en gestion des programmes; connaissance approfondie du Programme de multiculturalisme et d'autres programmes connexes du Secrétariat d'Etat.

SPECIALISTE EN THEATRE

Administrateur de programme 4
TRAITEMENT: $13,070 - $14,852
(En cours de négociation)
Concours no. 74-sec-0-3-68

FONCTIONS: Concevoir, faire connaître et organiser, dans toutes les régions du pays, des festivals multiculturels d'art dramatique dans le cadre desquels les cultures des groupes minoritaires qui forment la trame de la société canadienne pourront être convenablement représentées.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en art dramatique (ou expérience équivalente dans un domaine connexe); expérience dans l'organisation d'importants spectacles de divertissement; connaissance des collectivités ethno-culturelles et de leur répertoire théâtral; connaissance des programmes de multiculturalisme.

AGENT CHARGE DE L'ARTISANAT

Administrateur de programme 3
TRAITEMENT: $11,586 - $13,165
(En cours de négociation)
Concours no. 74-sec-0-4-68

FONCTIONS: Planifier et organiser une exposition nationale d'artisanat ethnique moderne; planifier, coordonner et diriger la réalisation d'une étude de faisabilité; coordonner la rédaction d'une série d'ouvrages sur l'artisanat au Canada; mettre en oeuvre un programme conçu en vue de faire mieux connaître l'artisanat ethnique au public par voie de cours d'artisanat, de concours organisés à l'échelle locale, d'expositions, etc.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme collégial ou universitaire en beaux-arts et vaste expérience dans un domaine connexe. Il serait également très souhaitable que le titulaire ait suivi des cours en administration publique.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: (Pour ces trois(3) postes) La connaissance du français et de l'anglais est essentielle pour ces postes. Ces concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu.

La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

SPECIALISTE GROUPES ETHNIQUES (PEUPLES SLAVES)

Administrateur de programme 4
TRAITEMENT: $13,070 - $14,852
(En cours de négociation)
Concours no. 74-sec-0-5-68

FONCTIONS: Planifier et coordonner un programme à composantes multiples conçu en vue de trouver des moyens de conserver et de mettre en valeur le patrimoine culturel et le mode de vie des peuples slaves, et de leur permettre d'acquérir une identité entière et véritable dans le cadre de la citoyenneté canadienne.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire avec spécialisation en sciences sociales (ou expérience équivalente dans un domaine connexe). Le titulaire doit posséder une très bonne connaissance des lois, règlements et lignes de conduite du gouvernement en matière de citoyenneté et de multiculturalisme, de même qu'une connaissance approfondie des programmes socio-culturels mis en oeuvre par d'autres ministères et organismes des gouvernements provinciaux et par des associations et organisations du secteur privé, ainsi que des lacunes existant au sein des programmes, et que ces groupements sont susceptibles de combler. Il doit également avoir acquis de l'expérience dans l'élaboration, l'administration et l'évaluation de programmes à caractère social et dans l'établissement de leurs incidences sur les plans politiques, social et culturel, et/ou de l'expérience dans la direction et la mise sur pied d'organisations sociales ou communautaires.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: (Pour ce dernier poste uniquement) La connaissance de l'anglais et d'au moins une langue slave est essentielle pour ce poste. C'est donc dire que les candidats doivent pouvoir s'exprimer en anglais et en au moins une langue slave, et être en mesure de lire et d'écrire ces langues.

Le formulaire de demande d'emploi PSC-367-401, que l'on peut se procurer aux bureaux de poste, aux Centres de la main-d'oeuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique, doit être envoyé (accompagné de notes complémentaires, au besoin) à l'adresse suivante avant le 8 AVRIL 1974 à:

SECRETARIAT D'ETAT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL
IMMEUBLE NATIONAL - 2e ETAGE
130, RUE SLATER
OTTAWA, (ONTARIO) K1A 0M5.

Veuillez vous assurer que le numéro du concours auquel vous posez votre candidature apparaît bien sur toute la correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.



Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau de distribution des plans, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7.

ENTREPRISE

Numéro Ed 88 -"Computer installation including renovations to 2nd floor, Federal Building Edmonton, Alberta".

Date limite: 5 avril, 1974

INSTRUCTIONS

On peut se procurer les documents de soumissions sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux publics du Canada:

10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et peuvent être vus à la "Edmonton Construction Association".

Directeur du projet:
M. J. Nadin
D.P.W. Edmonton Tél. 425-6923

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

ENDROIT DU DEPOT

Les contracteurs et les sous-contracteurs tels que spécifié dans la soumission soumettront leur application au Edmonton Bid Depository, situé à la Edmonton Construction Association, 10415, avenue Princesse Elizabeth, Edmonton, Alberta. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante- huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale.

Ces soumissions devront être faites en conformité avec le standard du Canadian Bid Depository Principles and Procedures, pour les projets du gouvernement fédéral, comme précisé dans la seconde édition d'avril 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

R. A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau de distribution des plans, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7.

ENTREPRISE

Numéro EDO 88 - "Contract Cleaning" Post office building, Athabasca, Alberta

Date limite: 26 mars, 1974

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs de la région de la capitale

Horaire

Semaine du
23 au 29 mars

samedi

9h.00: Téléchrome
10h.00: Mini-Fée
10h.30: Yogi et Popotame
11h.00: Mon ami Ben
11h.30: Son et images
12h.00: Les héros du samedi
13h.00: Psst Psst Aie La
14h.00: L'univers des sports
16h.00: Film
16h.30: Le Monde en Liberté
17h.00: Les Jeunes Scientifiques
17h.30: Le téléjournal
18h.00: La Soirée du Hockey
20h.30: Bagatelle
21h.30: Walt Disney présente
22h.30: Téléjournal
23h.00: Cinéma

dimanche

09h.00: Grangallo et Petitro
09h.30: Poly à Venise
09h.45: Son et images
10h.00: Une fleur m'a dit
10h.15: Le jour du Seigneur
11h.00: 30 dimanche
11h.30: Son et images
12h.00: La semaine verte
13h.00: D'hier à demain
14h.00: L'univers des sports
15h.30: L'heure des quilles
16h.30: Le français d'aujourd'hui
17h.00: 5D
18h.00: Politique Atout
18h.30: Téléjournal
19h.00: Quelle famille
19h.30: Les beaux dimanches
22h.00: La flèche du temps
22h.30: Téléjournal
23h.00: Rencontres
23h.30: Ciné-Club

lundi

09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: Les Chiboukis
10h.15: Oum le dauphin blanc
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Les Croisades
12h.00: Pépinot
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Les Egrégores
17h.00: Daktari
18h.00: Cher oncle Bill
18h.30: Actualités 24
19h.30: Les Pierrafeu
20h.00: Les forges du St-Maurice
20h.30: Mont-Joye
21h.00: Destination Canada
21h.30: Boney
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

mardi

08h.45: Les agriculteurs de demain
09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: Minute Moumoute
10h.15: Les contes de la rive
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Laurel et Hardy
12h.00: Francis au paradis perdu
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Nic et Pic
17h.00: Daniel Boone
18h.00: Toumai
18h.30: Actualités 24
19h.30: La petite semaine
20h.00: Vedette en direct
21h.00: Rue des Pignons
21h.30: Le 60
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

mercredi

09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: You Hou
10h.15: Les Oursons
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Le comte Yoster
12h.00: Docteur Dolittle
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Picotine
17h.00: Film
17h.30: Actualités 24
18h.00: La Soirée du Hockey
20h.30: Cent filles à marier
21h.30: Mon fils
22h.00: Sprint
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

jeudi

09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: Minute Moumoute
10h.15: Fablio le magicien
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Histoires sans paroles
12h.00: Joe 90
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Grujot et Délicat
17h.00: Tarzan
18h.00: Les chevaux du soleil
18h.30: Actualités 24
19h.30: Les grands films
21h.30: Le Travail à la Chaine
22h.00: Consommateurs avertis
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Les espions

vendredi

VENDREDI

09h.15: En mouvement
09h.30: Les Oraliens
09h.45: Saturnin
10h.00: Au jardin de Pierrot
10h.15: Topino
10:30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Mon pays, mes amours
12h.00: Fanfreluche
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Sol et Gobelet
17h.00: La Vie en Mouvement
18h.00: Skippy le kangourou
18h.30: Actualités 24
19h.30: Marcus Welby
20h.30: Hors série
22h.00: Dossier
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma



Cinéma CBXFT

Samedi 23 mars
23h.00: Cinéma

Qui? Drame policier réalisé par Léonard Keigel, avec Romy Schneider, Maurice Ronet et Gabriele Tinti. Après une dispute entre deux amants, l'homme lance son auto d'une falaise dans la mer et la femme se sauve de justesse de cette chute. A l'occasion de l'enquête qui suit cet incident, la jeune femme fait la connaissance du frère de son amant, dont elle devient bientôt la maîtresse. Tourmenté par l'idée qu'elle a pu causer la mort de son frère, le jeune homme la harcèle de questions. Mais le présumé mort reparait (Fr.-it. 70).

Dimanche 24 mars
23h.30: Ciné-Club

More. Drame psychologique réalisé par Barbet Schroeder, avec Klaus Grunberg et Mimsy Farmer. Un étudiant allemand décide d'aller vivre à Paris. Il y fait la connaissance d'une jeune Américaine qu'il rejoint plus tard sur l'île d'Ibiza. Elle l'initie à l'usage de la drogue dont elle fait elle-même une consommation courante. Il se laisse prendre au piège et devient bientôt esclave de cette habitude (Luxembourgeois, 69, en anglais, sous-titré français). Présentateur: Normand Harvey.

Lundi 25 mars
14h.30: Cinéma

La Tête contre les murs. Drame social et psychologique réalisé par Georges Franju, avec Pierre Brasseur, Paul Meurisse et Jean-Pierre Mocky, d'après le roman d'Hervé Bazin. Un père considère son fils comme un fou dangereux et le fait enfermer dans un asile d'aliénés. A deux reprises, le jeune homme tente de s'évader et il retrouve la jeune fille qui l'aime et lui fait confiance (Fr. 58).

Lundi 25 mars
00h.00: Cinéma

Le Fauve est lâché. Aventures policières réalisées par Maurice Labro, avec Lino Ventura, Estella Blain, Paul Frankeur et Alfred Adam. Un ancien truand, ancien agent du 2e Bureau, est devenu honnête père de famille et patron de restaurant. Un jour, la police lui demande de renouer avec un truand qui se trouve mêlé à un trafic de documents touchant la Défense nationale (Fr. 58).

Mardi 26 mars
14h.30: Cinéma

La Couronne de fer. Drame historique réalisé par Alessandro Blasetti, avec Gino Cervi et Louisa Ferida. Histoire légendaire d'une couronne jadis offerte au Pape par un empereur byzantin. Cette couronne protège les malheureux et traverse plusieurs royaumes. Ceux qui la possèdent sans en être dignes voient s'abattre sur eux toutes les calamités jusqu'à ce qu'ils retrouvent le droit chemin (It. 41).

Mardi 26 mars
00h.00: Cinéma

Macadam. Film réalisé par Marcel Blistère, avec Françoise Rosay, Paul Meurisse, Andrée Clément et Simone Signoret. Un hôtel est tenu par une femme au passé louche. Un maniaque du meurtre lui confie le butin d'un vol. Elle en profite pour le dénoncer et le faire incarcérer (Fr. 46).

Mercredi 27 mars
14h.30: Cinéma

Le Sel de la terre (Salt of the Earth). Drame social réalisé par G. J. Biberman et M. Wilson, avec Resaura Revueltas, Juan Chacon et Will Geer. L'action se situe dans la ville de Silver City, dans l'Etat du Nouveau-Mexique. Une petite mine y emploie une centaine d'hommes, la plupart des Mexicains et des métis. Les conditions de travail y sont pénibles et dangereuses. Devant le refus des

Mercredi 27 mars
00h.00: Cinéma

Gare à la peinture. Comédie réalisée par Norman Jewison, avec James Garner, Dick Van Dyke et Elke Sommer. Deux Américains, l'un peintre et l'autre écrivain, partagent le même réduit à Paris. Incapable de vendre ses croutes, le peintre décide de retourner aux Etats-Unis où l'attend sa fiancée. Mais l'écrivain lui suggère de simuler un suicide pour devenir célèbre et mousser ainsi la vente de ses peintures. Quelques instants après cette conversation, le peintre, à l'insu de son ami, plonge dans la Seine pour sauver une jeune fille. Son ami, qui le croit noyé, s'empresse de vendre à bon prix ses peintures (USA 65).

Jeudi 28 mars
14h.30: Cinéma

Laurel et Hardy compagnons de la Nouba. Comédie comique réalisée par W. Peiter, avec Stan Laurel et Oliver Hardy. Coûte que coûte, Laurel et Hardy ont décidé d'aller à Chicago assister au congrès des «Fils du Désert» association dont ils sont membres. Comment convaincre leurs douces moitiés? Avec la complicité d'un ami médecin, Ollie se fait prescrire un repos à Honolulu et son ami Stan l'accompagnera puisque Mme Hardy a horreur des voyages en mer... (USA. 34).

Vendredi 29 mars
14h.30: Cinéma

Baromètre. Film réalisé par Antonin Moskalyk, avec L. Pesek et J. Kurandova. Emmanuel et Clara, un petit vieux et une petite vieille, se rencontrent à bord du train de Prague à Hradek: ils se sont menti. Ils décident pourtant de faire un bout de vie ensemble. Ils ne sont plus seuls (Tchèque).

Vendredi 29 mars
00h.00: Cinéma

Charade. Comédie policière réalisée par Stanley Donen, avec Audrey Hepburn, Cary Grant et Walter Matthau. Après l'assassinat d'un Américain en France, sa femme apprend que son mari vivait sous un nom d'emprunt, que pendant la guerre il s'était approprié une somme importante appartenant au gouvernement des Etats-Unis et que ses complices d'alors sont maintenant à la recherche de cet argent. Ces derniers croient que la veuve sait où se trouve le magot;

Exposition Le roman français de 1945 à nos jours

Cette exposition a été conçue et réalisée par le Comité permanent des expositions du livre et arts graphiques français, à la demande du Groupe de l'éditeurs de littérature du syndicat national de l'édition pour être présentée au Canada.

Elle comporte une trentaine de panneaux illustrés où sont présentés 359 auteurs regroupés par tendances ou genres pour faciliter la démarche des visiteurs. Chaque auteurs y figure par sa photo ou par un document se rapportant à son oeuvre. Pour éviter les surcharges, un seul titre des ses romans y est cité.

1- Déja connus avant la guerre
2- Une nouvelle carrière les a rendus célèbres
3- A la libération
4- D'inspiration chrétienne
5- Autour de "La Parisienne"
6- Moralistes
7- Une tradition psychologique
8- Peintres de la société
9- Des regards de femmes
10- A l'école de la vie
11- Le courant populiste
12- Poésie, merveilleux, fantastique
13- L'influence surréaliste
14- A travers les pays et les siècles
15- Pour divertir
16- "Le Nouveau Roman"
17- Dernières recherches
18-De nouveaux venus
19- De langue française (dont les romanciers québecois)

Ces panneaux sont complétés par les ouvrages eux-mêmes, tout au moins ceux actuellement disponibles pour permettre au public canadien de les examiner à volonté.

Enfin, un catalogue accompagne l'exposition, lequel répertorie les auteurs cités, avec, pour chacun d'entre eux, les titres de leurs romans les plus marquants, pour la période considérée, suivis de leur date de parution et du nom de l'éditeur. Il ne s'agit pas d'un catalogue exhaustif mais d'un aide-mémoire facile à consulter, pendant ou après l'exposition.

Celle-ci a en effet été conçue avant tout pour un public d'étudiants, de professeurs, d'universitaires et de bibliothécaires. Elle est organisée sur place par les soins du personnel enseignant au Collège Universitaire St-Jean, en collaboration avec les services culturels de l'Ambassade de France.

Cette exposition a déjà été accueillie par la Bibliothèque municipale de la ville de Toronto en octobre 1973, à Ottawa, à la Bibliothèque nationale au mois de novembre, à l'Université Laval, à Montréal...

LE ROMAN FRANÇAIS DE 1945 A NOS JOURS

Une exposition de documents photographiques sur les écrivains et les tendances romanesques, avec des centaines de livres à l'appui. Patronnée par le Consul de France, avec le concours des Services Culturels de France.

Entrée libre.

Collège Universitaire St-Jean, 8406-91e rue, Edmonton.

Heures d'ouverture:
25 au 29 mars de 12 à 17 h
30 mars de 14 à 17 h
31 mars de 10 à 17 h

Un catalogue gratuit sera présenté à la porte.

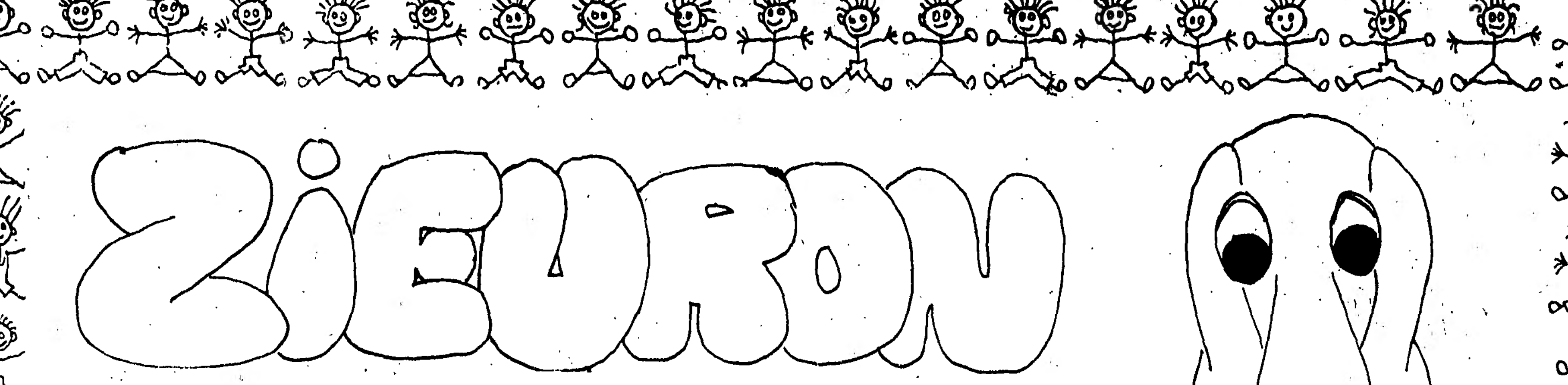
Horaire CBXAT

samedi

08h.00: Picotine
08h.30: Grugot et Délicat
09h.00: Vedette en Direct
10h.00: La petite semaine

dimanche

08h.00: Nic et Pic
08h.30: Pépinot
09h.00: Destination Canada
09h.30: Rue des Pignon
10h.00: Quelle Famille



N'OUBLIE PAS DE COLORIER RAGGEDY ANN ET RAGGEDY ANDY. TU A VU CES DESSINS DANS LE FRANCO DE LA SEMAINE DERNIERE

FIN

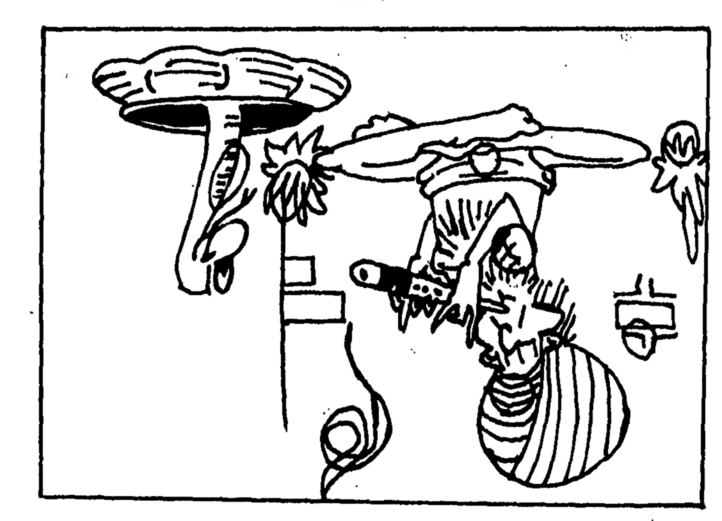
CHERCHER LE PASSAGE DE CE LABYRINTHE.



DECOUVRE LES ERREURS DANS LE DEUXIEME DESSIN.



SOLUTION :





FRANCALTA

Gerant

FONCTION:

La caisse Francalta est à la recherche d'un gérant pour sa succursale à Falher.

EXIGENCES:

posséder parfaitement le français et l'anglais expérience dans le domaine des affaires si possible, mais elle n'est pas essentielle.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avant le 10 avril, au siège social de

Francalta
11217 avenue Jasper
482-4811
ou Raymond Arcand
Collège Notre-Dame de Falher
1-837-2122

Pour achat ou vente de biens immobiliers

LUCIEN LORIEAU

Mutual Realty Co.

10996-124e rue, Edmonton 476- 5319



Lucien Lorieau

BINGO B'':GO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO

BINGO BINGO

FANTASTIQUES PRIX EN ARGENT

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS

à 7h.45

Salle des Chevaliers de Colomb, 10140 - 119e rue

BINGO BINGO

BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO

Fonction publique Canada **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Le gouvernement fédéral recherche des:

PROGRAMMATEURS DE FICHIERS CENTRAUX
(de $10,209 à &12,760)
ANALYSTES DE PROGRAMMERIE
(de $13,133 à $19,044)

qui ont une aptitude manifeste à concevoir, appliquer et intégrer des systèmes de grande puissance exploités en temps réel, ainsi qu'une expérience des commandes de processus (mini- ordinateurs). Il y aura lieu au cours des prochains mois, de combler un grand nombre de vacances au sein de divers ministères fédéraux, à Moncton, Montréal, Toronto, Saskatoon et Ottawa.

On recherche également des programmeurs d'applications traitées en temps réel et des programmeurs- analystes expérimentés pour concevoir, programmer et exploiter des systèmes informatiques de gestion comportant des terminaux dans tout le Canada.

Conditions de candidature:
Pour la plupart des postes, on exige des études universitaires ou collégiales, ainsi qu'une formation et une expérience appropriées dans le domaine des systèmes de traitement en direct exploités en temps réel.

Exigences linguistiques:
La connaissance de l'anglais est essentielle pour la plupart des postes. Pour d'autres, la connaissance des deux langues officielles est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer, par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre, aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Celle-ci s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Présentez votre demande sur la formule PSC 367-401 "Demande d'emploi" que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de la main-d'oeuvre du Canada ou aux bureaux de la Commission de la Fonction publique, (joignez-y un curriculum vitae) et envoyez le tout d'ici le 30 avril 1974 à l'adresse suivante:

Sous- Section "B"
Cadres administratifs
Commission de la Fonction Publique du Canada
Tour "A", Place de la Ville
Ottawa (OO
Ottawa (Ontario) K1A OM7

Référence à rappeler: concours no.: 3-A-S-017-68. Veuillez indiquer le(s) lieu(x) de travail de votre choix.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction puplique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

FERD NADON
BIJOUTIER
REPÁRATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102e rue, Edmonton

SOYEZ GÉNÉREUX EN MARS MOIS DE LA CROIX-ROUGE

APPUYEZ VOTRE CROIX-ROUGE

Cartes d'affaires

DENIS J. BERUBE
Représentant des compagnies Dominion Life et Alberta General
Assurances-vie et incendie
Tél. 399-5775 (Bureau)
C.P. 14, Beaumont, T0C 0H0

LEO AYOTTE AGENCIES LTD.
Rep.: Léo Ayotte - J.O. Pilon
Comptabilité, rapports d'impôts, Assurances générales
Edifice La Survivance
Bur. 422-2912 Rés. 1-1883

ASSURANCE H. MILTON MARTIN
Fondé en 1906
Assurances de toutes sortes.
Prop: Mme Gertrude S. Blais
#307, 9939 - 115e rue
Tél. 482-3095 ou 474-7745

MacCOSHAM VAN LINES LTD
Emmagasinage et transport
Camions spéciaux pour meubles
103 avenue - 109e rue,
Tél. 422-6171 - Edmonton

LAMOTHE WELDING SERVICE
Soudures de tous genres
Où vous voulez,
Quand vous voulez.
4627 - 105e avenue, Edmonton
Tél. 465-57"

WEBER
CHARLES SAUER
Agent d'immeubles
Agence Weber Bros. Ltée,
11404 - 40e avenue, Edm.
436-2310 (Bur.) 433-6665 (Rés.)

EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD
Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux
10127 - 102e rue Tél. 422-6927

HUTTON UPHOLSTERING CO.
Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue - Tél. 424-6611

DR L.A. ... RES, B.A., D.C.
CHIR PRATICIEN
306 - T ler - Tél. 422-0595

CANADIAN DEN URE CLINIC
109 Ed. Batzan Tél. 422-8639
10156 - 101e rue - Edmonton

DR MICHEL BOULANGER
M.D., L.M.C.C., - Chirurgie
BUREAU 488-7241
12420 - 102e avenue, Edmonton

ESPACE A LOUER

ESPACE A LOUER

DR MAURICE LAMOUREUX
VETERINAIRE
100e avenue Est,
Fort Saskatchewan
Tél. 543-3552

DR. R.D. BREAULT
DR. R.L. DUNNIGAN
DENTISTES
Strathcona Medical Dental Bldg.
8225 - 105e rue - Chambre #302
Tél. 439-3797

DR A. CLERMONT
DENTISTE
Docteur en chirurgie dentaire
Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113
230 Edifice Birks
104e rue et avenue Jasper

DR PAUL HERVIEUX
DENTISTE
Edifice Glenora Professional
Bur. 452-2266 - Rés. 454-3406
10204 - 125e rue - Edmonton

DR. A. O'NEILL
DENTISTE BILINGUE
307, Immeuble McLeod
Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369

DR LEONARD D. NOBERT
DENTISTE
Docteur en chirurgie dentaire
54 rue St-Michel, St-Albert
Tél.: 459-8216

DR R.J. SABOURIN
DENTISTE
Bur. 488-1880 - Rés 488-3713
213 Le Marchand - Edmonton

OPTICAL PRESCRIPTION CO.
230 Edifice Physicians & Surgeons
PAUL J. LORIEAU
8409 - 112e rue - Tél. 439-5094

J. ROBERT PICARD
OPTOMETRISTE
10343 ave. Jasper, Edmonton
Bur. 422-2342

Programme 23 mars '74

Francalta

Assemblée annuelle de:

- L'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta
- La Caisse Francalta Credit Union Ltd.
- L'Association Canadienne-Francaise de l'Alberta

8406-9le Rue

09h.30 - Assemblée de l'AEBA

12h.00 - Diner libre

12h.30 - Inscription

13h.00 - Assemblée de Francalta

14h.30 - Pause-café

15h.00 - Assemblée de l'ACFA

17h.00 - Détente

17h.15 - Célébration eucharistique

17h.30 - Bar

18h.00 - Souper-buffet

19h.45 - "Interdit au public" T.F.E.

21h.30 - Ghislain et Lévis Bergeron

01h.00 - Lunch

03h.00 -

AEBA

ACFA